

**ASSEMBLEE GENERALE CDOS-AISNE
DU 17 MAI 2024
BILAN D'ACTIVITES 2023**

Objectif 3 : SPORT & SANTE ET BIEN-ÊTRE

DESCRIPTIF DES ACTIONS

- Coordonner et animer le projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives,
- Participer aux rencontres régionales Sentez-vous Sport-Sport Santé,
- Coordonner la formation Educateur Sportif Sport Santé (E3S)
- Concevoir des projets Sport Santé avec l'administration pénitentiaire,
- Participer aux projets Sentez-vous Sport.

DÉROULEMENT DES ACTIONS

I) LE PROJET INCLUSION SOCIALE PAR LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

1) Le projet

Le projet « Inclusion sociale par les activités physiques et sportives » a été initié au début de l'année 2017 par l'ex Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne. Il est mis en œuvre par le Comité Départementale Olympique et Sportif de l'Aisne depuis le 23 octobre 2017.

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'inclusion sociale des résidents des centres d'hébergements sociaux de l'Aisne par la pratique d'activités physiques et sportives (APS) régulières.

Les centres d'hébergements concernés sont principalement des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des Centres d'Hébergement ou d'Accueil d'Urgence (CHU), des centres de Femmes Victimes de Violences (FVV), des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), des Pensions de Famille (PF), des dispositifs relevant de l'Asile et les Centres Provisoires d'Hébergements (CPH). Depuis septembre 2022, nous avons élargi la thématique Inclusion Sociale par les APS aux jeunes suivis par la Protection de l'Enfance (ADSEA) dans la ville de Tergnier.

Les quatre associations gestionnaires de ces centres, partenaires du projet, sont Accueil et Promotion, l'Amsam, Coallia et la Fondation Diaconesses de Reuilly. Sur Tergnier, nous travaillons avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte de l'Aisne.

Les résidents des centres ont en commun d'avoir de grandes difficultés de logement. La plupart des résidents ont des difficultés d'accès au marché du travail et des ressources financières faibles. A cela s'ajoute les conséquences de ces situations qui sont souvent une importante inactivité, des comportements sédentaires, des addictions aux drogues, des états dépressifs et un fort isolement social.

Les résidents manquent de moyens et d'accompagnement pour participer à des activités physiques et sportives régulières dans des environnements dits « classiques ». Les centres manquent de temps pour organiser des activités physiques collectives régulières et durables. La difficulté

d'accès aux équipements sportifs et la priorité de l'accès aux droits sociaux des résidents s'ajoutent aux freins précédents.

Dans le cadre du projet, 1 652 résidents des centres d'hébergement, à un instant T, peuvent avoir accès à des activités physiques et sportives gratuites, régulières, encadrées, ludiques et adaptées.

Pour cela les partenaires du projet ont mis en place une séance hebdomadaire d'1h30 dans un équipement sportif encadrée par un éducateur sportif diplômé et accompagné d'un travailleur social (réfèrent Sport) dans les 10 villes concernées par le projet qui sont : Anizy-Le-Grand, Chauny, Essômes-sur-Marne, Hirson, Laon, Sissonne, Soissons, Saint-Quentin, Tergnier et Villers-Cotterêts.

Les objectifs opérationnels du projet sont de :

- Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux,
- Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire,
- Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux,
- Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents.

Les années 2017, 2018 et 2019 ont fait l'objet de bilans d'activités. Elles ont permis de démarrer les activités de cadrage du projet, de lancer les activités dans toutes les villes et de consolider dans la durée les grands choix du projet.

L'année 2020 a permis de profiter de la stabilisation du fonctionnement du projet et de l'expérience acquise par tous les acteurs. Cette année devait marquer le lancement des activités complémentaires aux séances hebdomadaires.

L'année 2021 a tout de même permis de stabiliser le fonctionnement du projet malgré les contraintes dues à la crise sanitaire. Cette année a été marquée principalement par le lancement du projet dans deux villes supplémentaires.

L'année 2022 a permis une reprise du projet nettement supérieure à notre année référence 2019, post-covid avec le développement d'autres actions. Cette année a été marquée principalement par :

- L'instauration du pass-vaccinal de janvier à mars 2022, ce qui a induit des problèmes d'effectifs dans certaines villes et sur certaines séances et d'encadrement par les travailleurs sociaux (vaccination à jour...);
- La labélisation IMPACT 2024 dans le cadre du projet et de sa thématique « INCLUSION SOCIALE » ;
- L'organisation d'un regroupement départemental avec 3 villes du projet ;
- La mise en place d'un cycle VTT dans une des villes du projet ;
- L'étoffement du projet à de nouveaux publics dans une nouvelle ville : jeunes de 12 à 17 ans suivis par la protection de l'enfance sur Tergnier ;
- La présentation du projet en préfecture le 6 juillet 2022 ;
- Et enfin, la rédaction d'un article dans le Vase Communicant sur Soissons et Alentours le 21 mars 2022.

L'année 2023 aura permis le développement de nouveaux projets avec un maintien des séances réalisées sur l'année, la crise sanitaire étant « derrière nous », celle-ci n'a plus impacté le bon déroulement du projet : Cette année a été marquée principalement par :

- La labélisation IMPACT 2024 pour la 3ème fois consécutive dans le cadre du projet et de sa thématique « Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité » ;
- L'organisation d'un regroupement départemental avec 3 villes du projet ;

- La mise en place d'un stage VTT dans une ville du projet ;
- La mise en place d'une formation aux premiers secours « PSC1 » dans une ville du projet ;
- L'ajout de nouveaux dispositifs au projet ;
- La mise en place d'une sensibilisation sport/santé/nutrition dans une ville du projet ;
- La présentation du projet en sous-préfecture de Vervins le 18 avril 2023.
- L'organisation d'un COPIL le 18 décembre 2023.

2) Fonctionnement du projet et cadre de suivi-évaluation

a) Les créneaux de pratique

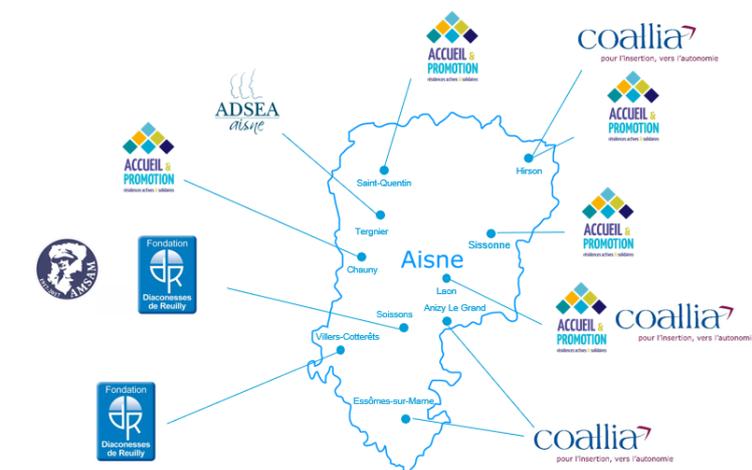
Un enjeu fort du projet est d'avoir des créneaux de pratique fixe à l'année dans des équipements sportifs adaptés aux activités du projet. L'obtention d'un créneau doit en effet être au croisement de plusieurs contraintes :

- Les disponibilités des salles dans les communes ;
- Les disponibilités des éducateurs spécialisés ;
- Les disponibilités des éducateurs sportifs ;
- Les activités envisagées ;
- Les disponibilités des résidents prioritaires pour l'activité.

Cet enjeu est fort depuis le début du projet et demande un travail d'ajustement continu afin de permettre aux activités de se dérouler de manière hebdomadaire toute l'année. Ainsi 10 villes sur 10 ont pratiqué de janvier à décembre 2023. Les changements de créneaux et de lieux de pratique ont permis de s'adapter au maximum aux contraintes, besoins et attentes exprimées par les travailleurs sociaux et les résidents.

b) Les associations d'hébergements et les dispositifs impliqués

La carte ci-dessous rappelle les associations responsables des centres d'hébergements qui participent au projet ainsi que l'association de prévention spécialisée dans les 10 villes du département. Il est important de rappeler que pour chaque association participante, dans chaque ville, un travailleur social est désigné pour être le Référent Sport de la structure. Toutefois, l'ensemble des travailleurs sociaux des dispositifs doit se mobiliser pour contribuer à la mobilisation des résidents et des jeunes et à la logistique.



Le tableau suivant liste dans le détail l'ensemble des places d'hébergements dans les 46 dispositifs d'hébergement mais également le nombre d'adolescent gérés par l'association ADSEA de Tergnier et participant au projet :

Villes	Associations	CHRS	CHU	FVV	FJT	PF	STAB	ALT	Asile	CPH	Total	
Chauny	Accueil et Promotion	26	14	24	0	25			12	18	119	7%
Essômes-sur-Marne	Coallia	30	57	8		25		2	98	0	220	13%
Hirson	Accueil et Promotion	16	12	0		29	4		49	0	110	7%
	Coallia	0	17			24		5		0	46	3%
Laon	Accueil et Promotion	13	0		0	15		0	109	0	327	20%
	Coallia	48	52	0	0	0	8	0	82	0		
Saint-Quentin	Accueil et Promotion	30	79	0	0	63	0	5	12	0	189	11%
Soissons	AMSAM		64							0	265	16%
	Coallia	0	0							0		
	F. Diaconesses	36	34			34		47	50	0		
Villers-Cotterêts	F. Diaconesses	31	26			46			70	0	173	10%
Sissonne	Accueil et Promotion								55	60	115	7%
Anizy Le Grand/ Pinon	Coallia								38	50	88	5%
Total		230	355	32	0	261	12	59	575	128	1652	
%		14%	21%	2%	0%	16%	1%	4%	35%	8%	100%	
Nombre de dispositifs		8	9	2	0	8	2	4	10	3	46	

Le projet a donc permis chaque semaine à 1 652 résidents de 46 dispositifs différents de se voir proposer une activité physique et sportive en 2023. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2022 (261 résidents supplémentaires). Le nombre d'adolescents gérés par la prévention spécialisée de Tergnier varie en fonction des mesures.

Les principales évolutions sont l'intégration :

- D'un dispositif de l'Asile sur Sissonne
- De l'ouverture au Assistance éducative en milieu ouvert renforcée dans 2 villes pour la protection de l'enfance
- De l'ouverture d'un centre provisoire d'hébergement (CPH) sur Chauny
- De l'augmentation de places dans certains dispositifs (notamment dans les dispositifs de l'Asile)

c) Les structures d'animations sportives

Les conventions établis en 2022 avec les structures sportives du département pour l'animation des séances ont toutes été reconduites en partie pour 2023 avec les mêmes éducateurs sportifs dans toutes les villes. Cela a permis une stabilité importante pour les pratiquants et référents Sport qui ont noué des relations de confiance. Les éducateurs sportifs ont acquis de nouvelles connaissances sur les spécificités de l'animation avec le public en situation d'exclusion sociale. Cette expérience partagée régulièrement avec les travailleurs sociaux est un gain important pour la qualité des animations proposées et l'adaptation continue des activités aux attentes et capacités des pratiquants.

La carte ci-dessous montre les structures sportives qui interviennent dans les dix villes du projet.



Les conventions signées entre le CDOS-Aisne et les structures sportives permettent de définir le lieu, la fréquence, la pédagogie attendue, le coût et les règles de suivi de la prestation. Le coût de la prestation inclut le temps de préparation des séances, l'animation des séances, la fourniture du matériel pédagogique et les temps de réunions à chaque fin de cycle. A ce coût s'ajoute le remboursement des frais kilométriques pour les déplacements. En septembre 2023, nous avons changé de partenaire sportif sur Saint-Quentin, nous sommes passés d'une entreprise privée au mouvement sportif tout en gardant l'éducatrice déjà présente sur le projet.

d) Le cadre de suivi et d'évaluation

La méthodologie de suivi et d'évaluation du projet a été reconduite en 2023. Cette méthodologie s'appuie sur des outils de suivi numériques et des réunions techniques régulières dans chaque ville.

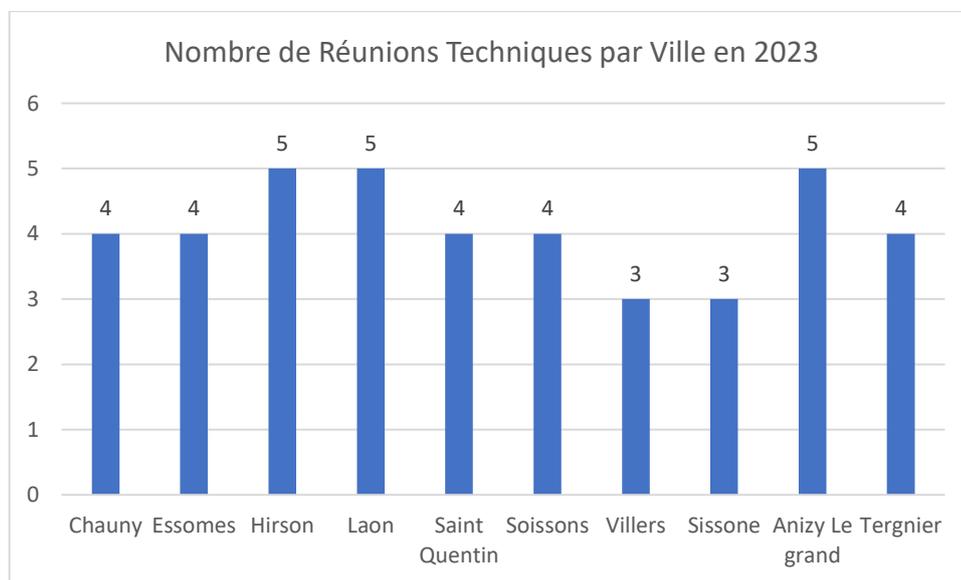
Les outils utilisés sont :

- Un bilan de séance comprenant le détail de l'activité pratiquée et des éléments descriptifs de l'ambiance générale, des difficultés rencontrées, des demandes exprimées par des pratiquants et des faits marquants. Ce bilan est rédigé par l'éducateur sportif à la fin de chaque séance sur la base d'échanges avec les pratiquants et le référent Sport. Le bilan est envoyé au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance. Le bilan peut être transmis en version papier ou directement en ligne via un formulaire en ligne.
- Une feuille de présence permettant de connaître les noms et prénoms des pratiquants à chaque séance. Le sexe, l'âge et le dispositif de résidence sont aussi renseignés par le référent Sport qui envoie la feuille de présence au coordinateur du projet dans la semaine qui suit la séance.

Les réunions techniques d'une heure ont lieu toutes les 6 à 7 séances dans chaque ville du projet. Elles se font en présence du coordinateur du projet, de l'éducateur sportif intervenant et du ou des référents Sport. Les responsables des centres d'hébergement sont invités à y participer. Ces réunions permettent :

- A l'éducateur sportif de faire un bilan de son intervention (ambiance, activités, adaptations, ressenti, observations),
- Au référent Sport de faire un bilan de la participation du groupe aux activités (ambiance, retours des pratiquants, ressenti, observations),
- D'évoquer des pistes d'améliorations du fonctionnement du projet dans la ville et des points de vigilance,
- D'avoir une discussion ouverte sur les effets individuels et collectifs de la pratique ainsi que des effets sur l'accompagnement social,
- D'aborder l'organisation du prochain cycle de séances (activités à proposer, demandes des pratiquants, logistique particulière),
- Et enfin de faire un point sur les arrivées et départs de pratiquants afin de les intégrer au suivi du projet et d'en connaître la raison principale (sortie de l'hébergement, manque de motivation, problèmes de santé, etc.).

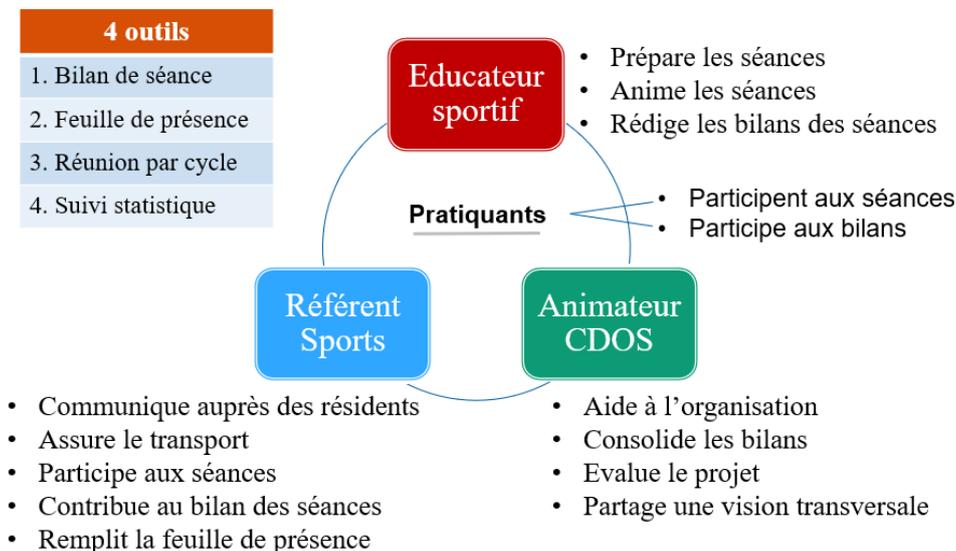
Au cours de l'année 2023, 41 Réunions techniques ont eu lieu dans les 10 villes du projet (40 en 2022). Elles ont toutes fait l'objet d'un compte rendu envoyé aux participants.



L'ensemble des données recueillies grâce aux outils et réunions techniques est centralisé dans un outil de suivi numérique. Cet outil permet d'avoir un suivi statistique du fonctionnement du projet à jour en temps réel dans chaque ville. Il permet aussi de consolider les statistiques des villes au niveau départemental.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation opérationnelle du suivi du projet en rappelant les outils utilisés et les rôles des acteurs principaux du projet.

4 acteurs clefs et 4 outils



Des actions complémentaires de suivi ont été mises en place afin d'affiner l'évaluation en continue et de multiplier les points de vue.

La coordinatrice du projet a adopté une démarche d'observation-participante en pratiquant régulièrement sur des séances du projet. En effet, il paraît important, au-delà des récits fidèles des éducateurs sportifs, pratiquants et travailleurs sociaux, de ressentir et d'observer le fonctionnement des séances et les interactions auxquelles elles donnent lieu d'un point de vue extérieur. Ainsi, la coordinatrice du projet a participé à 50 séances sur l'année 2023, soit 19 % des 263 séances du projet.

Cela représente environ une séance par cycle dans chaque ville. De plus, pour palier à certaines absences des éducateurs sportifs (en formation, raison de santé...), la coordinatrice a également encadré quelques séances.

La partie suivante présente le bilan des activités synthétisé et consolidé au niveau départemental. Un bilan des activités dans chaque ville est ensuite proposé afin de présenter les aspects particuliers qui en ressortent. Les éléments transversaux qui se retrouvent dans une grande majorité de villes, concernant par exemple les effets de la pratique sur les pratiquants et dans l'accompagnement social, sont synthétisés dans la dernière partie sur « Les effets de la pratique » du présent bilan.

3) Bilan départemental des activités physiques et sportives en 2023

a) Rappel des indicateurs de suivi par objectif

Comme dans les bilans précédents, l'analyse de la progression n'est pas une fin en soi, qu'elle soit positive ou négative, elle doit d'abord nous permettre de faire des constats objectifs qui peuvent être la base de réflexions sur l'évolution de la conduite du projet, et ses effets.

L'évaluation est un moteur pour :

- Instaurer du dialogue entre les pratiquants, travailleurs sociaux, éducateurs sportifs, coordinateur et financeurs pour se rendre compte d'effets positifs et négatifs de l'activité ;
- Guider et adapter la stratégie globale et le pilotage opérationnel du projet ;
- Rendre des comptes aux partenaires du projet sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des moyens humains et financiers engagés.

En présentant différents indicateurs quantitatifs et observations qualitatives, ce bilan propose à la fois d'évaluer :

- Le taux de réalisation des activités programmées ;
- Le taux d'utilisation effective de l'action proposée ;
- Les effets sur les différents acteurs du projet.

Afin d'évaluer les effets de la pratique sur l'ensemble des acteurs du projet, il est important de rappeler les objectifs opérationnels et les indicateurs fixés par l'équipe du projet au démarrage. Cette lecture doit permettre de mieux comprendre les données synthétisées au niveau départemental et par ville dans la suite du rapport.

François Le Yondre, chercheur en Sociologie du sport, résume une dimension importante à laquelle l'évaluation du projet doit contribuer à répondre : « La question est de savoir comment le sport peut être un outil pertinent pour l'action sociale auprès de l'individu sans nécessairement reporter sur lui la charge de la question sociale collective. » (Le sport dans l'intervention sociale : l'individu responsable mais sous contrôle, 2015).

Le projet et le travail de réflexion doivent permettre de contribuer à cette réflexion par l'analyse de la pertinence des choix effectués :

- Choix du public, choix pédagogiques et choix des objectifs ;
- A mettre en relation avec les effets ressentis et observés par les pratiquants, les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux.

Les quatre objectifs opérationnels du projet et les indicateurs permettant de suivre leurs atteintes sont :

1. Favoriser l'accès régulier et durable à la pratique d'une activité physique et sportive des résidents et travailleurs sociaux :
 - Mise en place effective des séances hebdomadaires dans les 7 villes du département ;
 - Définition d'un cadre de pratique adapté avec les éducateurs sportifs intervenants ;
 - Nombre de pratiquants uniques.
2. Contribuer à l'instauration d'un climat collectif favorable à l'accompagnement social et à la socialisation en prenant du plaisir dans la pratique d'une activité de loisir volontaire :
 - Répartition des pratiquants par associations et dispositifs d'origine - Diversité des pratiquants ;
 - Répartition des pratiquants par sexe et âge - Mixité des pratiquants ;
 - Nombre de participations ;
 - Régularité de la pratique ;
 - Ambiance générale sur les séances.

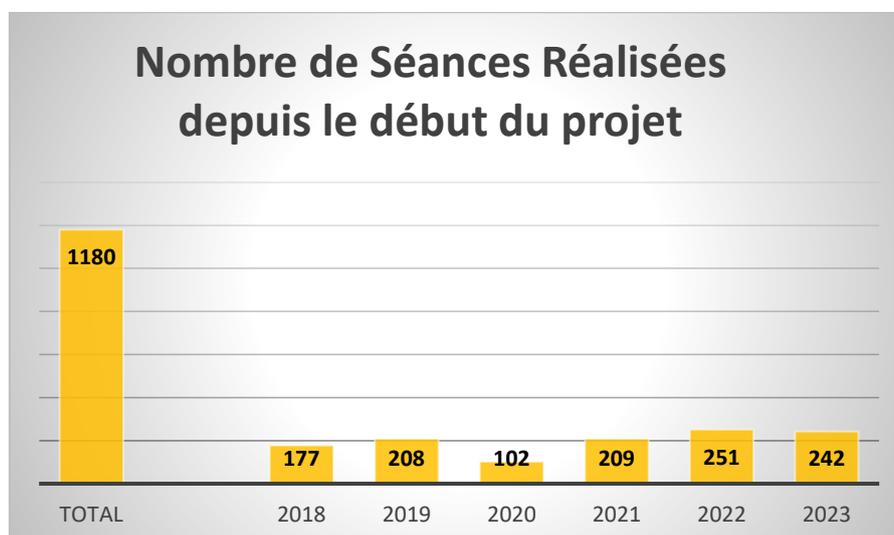
3. Développer un outil d'accompagnement complémentaire pour les travailleurs sociaux :
 - Définition d'un cadre d'accompagnement à la pratique avec les référents Sports ;
 - Mise en place d'outils complémentaires par les référents Sport - Utilisation des séances par les référents Sport et travailleurs sociaux des structures ;
 - Organisation et réalisation de réunions techniques régulières.
4. Contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents :
 - Ressenti des pratiquants sur leur bien-être subjectif ;
 - Observations des référents Sport, travailleurs sociaux et éducateurs sportifs sur les évolutions individuelles des pratiquants.

b) Bilan départemental 2023 pour les centres d'hébergement

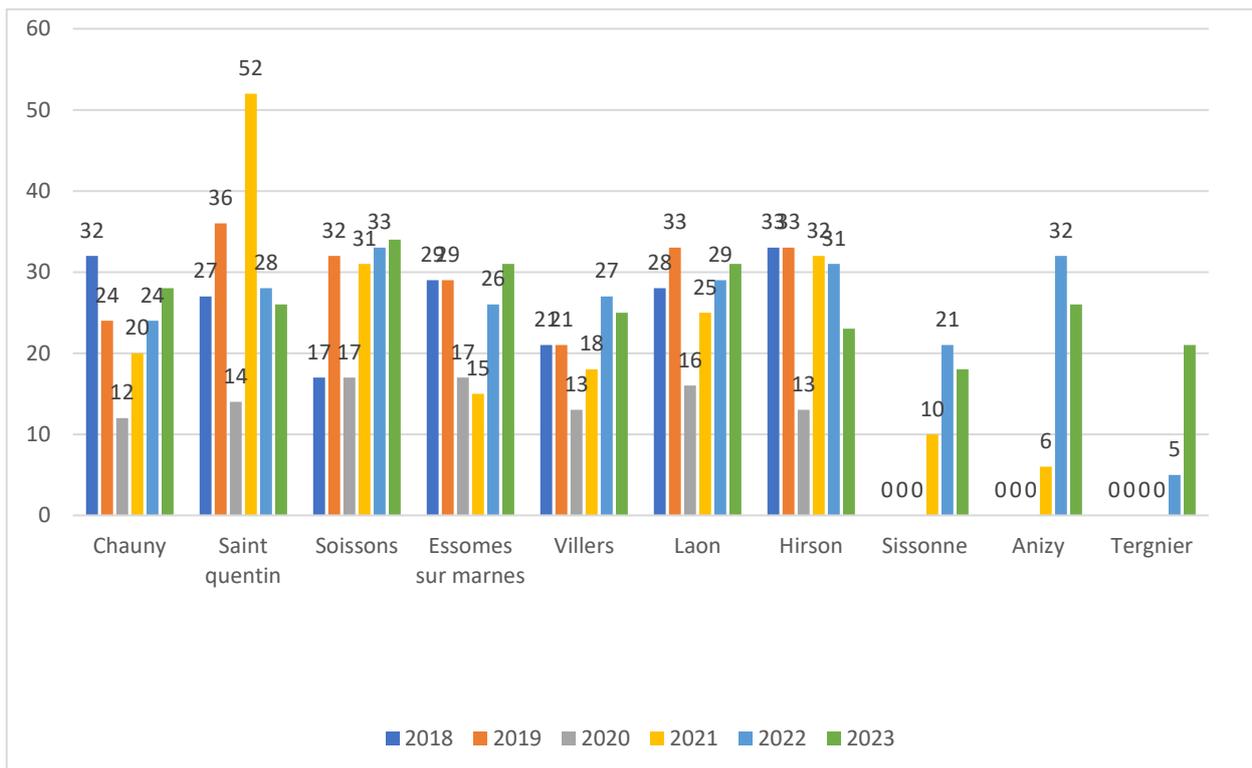
Nous noterons la progression par rapport à 2022 en pourcentage entre parenthèses. Cette progression n'est qu'un indicateur, qu'elle soit positive ou négative, il s'agit de la « faire parler », dans la mesure du possible.

L'organisation territoriale	
Villes	9
Associations d'hébergement	4
Centres/dispositifs	46
Nombre de places d'hébergement	1 652 (+ 18 %)
Structures sportives d'encadrement	5

Les séances d'activités physiques et sportives	
Nombre de séances réalisées	242 (=)
- Janvier-Juillet	166
- Rentrée 2023 (Sept. - Déc.)	76
Nombre d'heures de pratique réalisées	363 heures



Nous pouvons noter un bilan départemental équivalent par rapport à l'année 2022.



La répartition des séances par Ville montre bien la progression du projet sur le département.

Les pratiquants	
Pratiquants uniques	422 (+10 %)
- Pratiquants hommes	294 soit 70 % (+15 %)
- Pratiquantes femmes	128 soit 30 % (+10 %)
Age moyen	36 ans
Age médian	32 ans

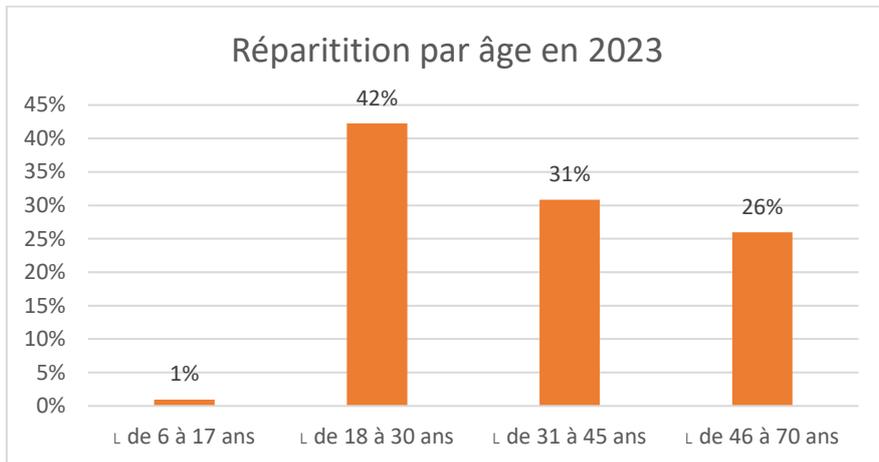
Participation des pratiquants	
Participations totales	1 914 (+ 4 %)
Pratiquants par séance	7.94 (+6 %)
Régularité de la pratique	52 % (+30 %)
Nombre moyen de séances par pratiquants	6.95 (+2 %)

Il est intéressant de noter que l'évolution globale des indicateurs de suivi sont en hausse. La régularité de la pratique et le nombre de pratiquants par séance a augmenté dans la plupart des villes ce qui explique cette hausse.

Il est également important de souligner que le nombre de pratiquantes a augmenté depuis 2022. Les bilans de chaque ville présentés ci-dessous sont plus à même de proposer des explications à ces phénomènes.

Activités de suivi-évaluation	
Réunions techniques de suivi	41 (=)
Observation-participante sur séances	46 soit 19 % des séances (+)
Comité de pilotage	1

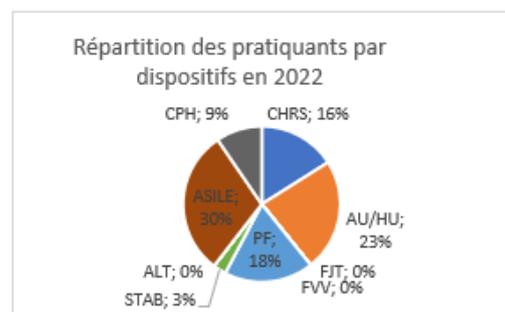
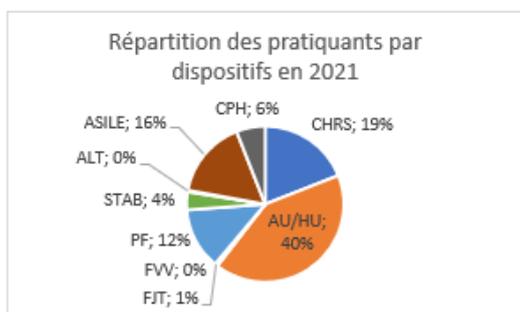
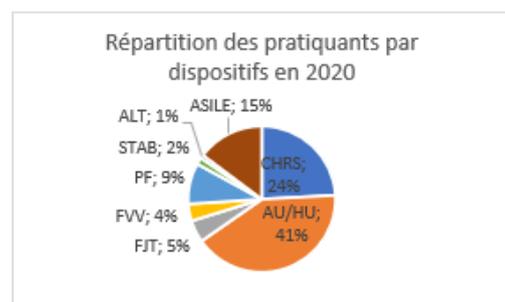
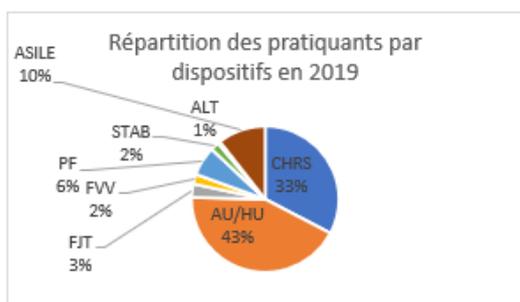
Le graphique suivant montre la répartition par âge des pratiquants ayant participé aux séances en 2023.



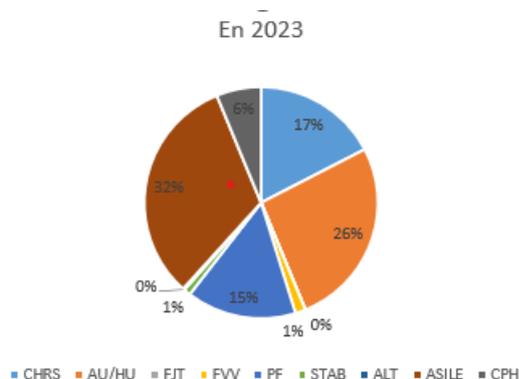
On peut noter que la répartition par classe d'âge conserve la même structure d'une année sur l'autre avec une légère augmentation du public 46 à 70 ans (dispositif pension de famille : résidents les plus réguliers + 3%).

La raison principale d'arrêt de la pratique d'un résident participant au projet reste très majoritairement une sortie du dispositif ou l'intégration d'une activité d'insertion sur le même créneau horaire (formation, garantie jeune, stage, cours de français, emploi, etc.). L'arrêt pour manque de motivation ou raisons de santé ne représente qu'une faible partie des situations. C'est un indicateur positif pour les acteurs du projet qui vient confirmer la parole des référents Sport qui disent que le plus dur est de faire venir un nouveau pratiquant une première fois.

Les graphiques suivants montrent la répartition des pratiquants par dispositifs d'hébergement en 2019 en 2020, 2021, 2022 puis en 2023.



Pour cette année 2023, nous retrouvons encore une fois une augmentation des dispositifs de l'asile (passage de 30 à 32 %). On retrouve toutefois une augmentation des résidents des pensions de famille (public plus vieillissant mais aussi beaucoup plus régulier sur les séances). L'AU et le CHRS regroupent quant à eux encore 43% (augmentation de 2 % par rapport à 2022).



Le tableau suivant reprend le nombre de pratiquants, la proportion que cela représente par dispositif et la progression en nombre de pratiquants entre 2022 et 2023.

Dispositifs d'hébergement des pratiquants	Pratiquants (%)	Progression 2022 à 2023 en nb. de pratiquants
CHRS	73 (17%)	+21 %
HU/AU	111 (26 %)	+ 60 %
FJT	0 (0%)	x
FVV	6 (1 %)	+ 100%
Maison relais / PF/ ACT	64 (15 %)	+ 23 %
Stabilisation	4 (1 %)	-50 %
ALT	1 (0 %)	x
Asile	135 (32 %)	+20%
CPH	(6%)	-10 %
Total	420	+ 32 %

Il est important de noter que la répartition hommes/femmes et par dispositif est sensiblement similaire à la répartition que l'on peut observer dans les centres eux-mêmes. Il y a une majorité d'homme. Sur l'année 2023, la participation des femmes a été équivalente (30%).

Il est possible de synthétiser les informations précédentes en montrant qu'une séance type réunit en moyenne :

- 9 pratiquants
- 3 femmes et 6 hommes
- 2 pratiquants entre 18 et 30 ans
- 4 pratiquants entre 31 et 45 ans
- 3 pratiquants entre 46 et 70 ans
- 2 pratiquant en CHRS, 2 en CHU, 3 en dispositif Asile, 2 en PF/FJT

c) Bilan départemental 2023 pour la protection de l'enfance

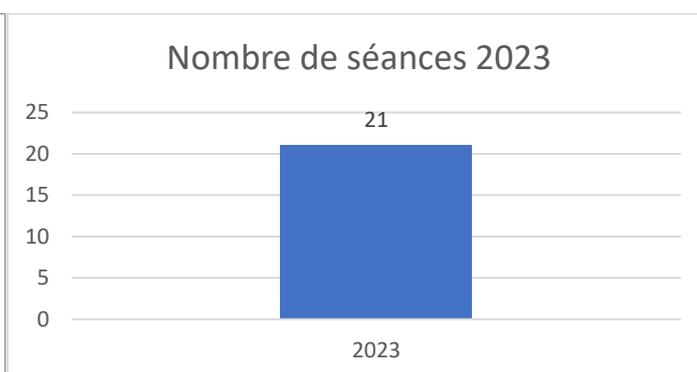
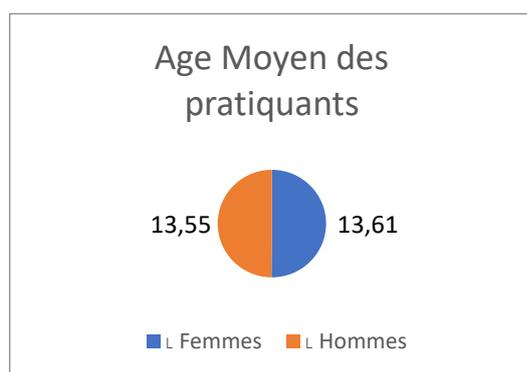
Il s'agit de jeunes entre 12 et 17 ans ou l'évolution des signes d'inadaptation sociale et/ou d'exclusion mérite également une intervention éducative régulière et adaptée relevant de la prévention spécialisée. L'objectif premier de l'ADSEA est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social.

L'organisation du projet reste identique au projet avec les centres d'hébergement avec 1h30 d'Activités Physiques et Sportives proposées aux jeunes suivi par l'ADSEA une semaine sur 2 et encadrées par un éducateur sportif diplômé.

En 2023, nous avons à un nouveau dispositif géré par la protection de l'enfance AEMO renforcé (Assistance éducative en milieu ouvert renforcée) dans 2 villes (Laon et Saint-Quentin).

L'organisation territoriale	
Villes	1
Association	1
Centres/dispositifs	1
Nombre de jeunes potentiels	Environ 80 jeunes potentiels
Nombre de jeunes uniques	36
Structures sportives d'encadrement	1

Les séances d'activités physiques et sportives	
Nombre de séances réalisées	21
- Janvier- juillet 2023	14
- Rentrée 2023 (Sept. - Déc.)	7
Nombre d'heures de pratique réalisées	31,5 heures



4) Bilan des activités physiques et sportives par ville

a) Chauny

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement : Dispositifs :	87 CHRS : 26 / CHU : 14 / FVV : 10 / PF : 25 / FJT : 20 / CPH : 11
Référent Sport	Jennifer CAURE- Laura Duhez- Laura Millot
Educateur sportif - Association	Roman DIMANCHE - CD SMR 02
Créneau de pratique	Mardi de 17h30 à 19h - Gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	10/01/2023
Nombre de séances réalisées	28
Nombre de séances annulées	2
Activités physiques et sportives pratiquées	Tchouk-ball, Badminton, Disc-golf, Kin ball, Laser run, Ultimate, Basket, boccia, mini tennis, basketball, golf, Marche nordique, tennis de table
Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	30 (h : 16 / f : 14)

Pratiquants par dispositif	
	CHRS : 16 / FVV : 6 / PF : 7 / CPH : 1
Age moyen	42 ans
Pratiquants par séance	5.8
Séances par pratiquants	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Participations	162

Bilan :

- Comme convenu en 2022, le créneau a été repositionné en fin d'après-midi, le mardi de 17h30 à 19h dans un lieu de pratique fixe. Il s'agit du gymnase du collège Joliot-Curie de Tergnier. Le lieu de pratique est idéal car il s'agit d'un gymnase multisport équipé de buts d'handball, de paniers de basketball, d'un mur d'escalade et de poteaux de badminton à disposition. Le collège met également à disposition les tables de Tennis de table et un praticable.
- L'ambiance sur les séances a toujours été bonne ou très bonne selon les encadrants. Roman est à l'écoute des résidents, s'adapte au mieux à leurs envies et problématique de santé (s'il

y a). Il varie les activités proposées aux résidents (activités individuelles ou collectives, avec ou sans contact, avec plus ou moins d'intensité). A partir du printemps, les séances sont réalisées en extérieur sur Chauny ce qui lève le problème de logistique pour les travailleurs sociaux et semble beaucoup plus plaisant pour les résidents (prendre l'air).

- Le travail de mobilisation des pratiquants en amont de la séance reste toutefois prenant pour les travailleurs sociaux qui doivent sans cesse relancer, interpeller les résidents jusqu'au moment de la séance. Il est important d'avoir un relais dans chaque dispositif pour que la mobilisation se fasse, chose qui semble très compliqué sur Chauny. Au fil des mois, nous avons déterminé un référent sport dans chaque dispositif ce qui a simplifié la communication et a permis d'augmenter le nombre de résidents par séance (1 référent sport sur le CHRS, 1 référent sport sur le Foyer de femmes victime de violence et 1 référent sur la pension de famille). Généralement, nous retrouvons 2 travailleurs sociaux sur les séances.
- Le fonctionnement du projet a été quelque peu perturbé avec le départ du référent Sport Jennifer en septembre 2023. Elle était référente de la pension de famille, et ces résidents étaient très réguliers sur le projet. Après son départ, nous avons eu une baisse des résidents de ce dispositif.
- Les travaux effectués dans les bâtiments de l'Accueil d'Urgence et des dispositifs de l'Asile de Béthancourt en Vaux ont contraints les résidents et les travailleurs sociaux à déménager sur Laon. De ce fait, nous avons eu aucun résidents de ces 2 dispositifs sur les séances réalisées sur Chauny.
- Comme en 2022, l'équipe continue de trouver le projet pertinent dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux résidents. Le fait de mélanger de plus en plus les dispositifs est un réel avantage pour les résidents et les travailleurs sociaux qui peuvent faire ainsi des liens transversaux. L'équipe de Chauny souhaite donc continuer à participer au projet en 2024.

b) Essômes-sur-Marne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	183 CHRS : 30 / CHU : 57 / FVV : 8 / Asile : 83 / ALT : 5
Référent Sport	Keltouma El Badri- Bruno LOZAI, Marion MARGERIS- Doriane DAMASO
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mercredi de 14h30 à 16h
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	04/01/2023
Nombre de séances réalisées	31
Nombre de séances annulées	0
Activités physiques et sportives pratiquées	Randonnée, Basket-ball, Football, Marche Nordique, Bumball, Poull Ball, Disc-Golf, Mini tennis, Baseball, speedminton, fléchettes, tennis de table, football

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	83 (h : 76 / f : 7)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 9 CHU : 40 Asile : 27 PF : 7
Age moyen	35 ans
Pratiquants par séance	8.5
Séances par pratiquants	4.5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	255

Bilan :

- Les séances ont pu reprendre en intérieur directement au sein du centre d'hébergement puisque nous n'avons plus de salle pour effectuer les séances malgré plusieurs demandes auprès des mairies avoisinantes. La salle est petite et ne permet pas de proposer beaucoup d'activités mais l'éducateur sportif s'adapte en fonction de l'espace, du matériel à disposition et du nombre de résidents présents.
- Dès que la météo le permet, l'éducateur sportif réalise les séances en extérieur sur le city stade d'Essômes sur Marne, sur le terrain de foot ou sur les chemins de randonnées du village.
- La complexité sur Essômes sur Marne repose sur le turnover des travailleurs sociaux, et de ce fait de la référence sport sur le projet ISAPS. Toutefois, l'ensemble des travailleurs sociaux est toujours impliqué sur le projet et mobilise au maximum les résidents pour les séances de sport quel que soit les conditions de pratique (intérieur ou extérieur).
- Essômes sur Marne est l'une des villes qui a participé à la rencontre départementale du jeudi 1^{er} juin 2023 en ramenant 18 résidents accompagnés de 4 travailleurs sociaux. Les retours ont été très positifs sur cette journée.
- L'ambiance sur les séances a toujours été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et les résidents. L'hétérogénéité est tellement importante entre la pension de famille et les dispositifs de l'asile; l'éducateur sportif doit s'adapter en permanence.

- Le CDOS-Aisne a participé à la semaine de l'intégration des réfugiés le mercredi 18 octobre 2023 en mettant en place avec l'UFOLEP 02 des ateliers sportifs à destination des résidents (hommes, femmes et enfants des dispositifs de l'Asile). Nous avons retrouvé une cinquantaine de résidents sur cette après-midi.



- L'engouement des travailleurs sociaux pour le projet se fait toujours ressentir. La direction des deux pôles est donc motivée pour continuer à participer activement au projet en 2024.

c) Hirson

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion/ Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	141 CHRS : 20 / CHU : 29 / PF : 66 / Stab : 4 / Asile : 10 / FVV : 10
Référent Sport	Virginie Gard- Manon Macaret
Educateur sportif - Association	Multiplés - Thierache Sport Nature
Créneau de pratique	Mardi de 15h00 à 16h30 - TSN Blangy
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	12/01/2023
Nombre de séances réalisées	23
Nombre de séances annulées	6
APS	Tir à l'arc, Géocaching, canoé, Course d'Orientation, Tennis de Table, renforcement musculaire, escalade, sarbacanes

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	31 (h : 24 / f : 7)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 6 / Asile : 7 / PF : 14 / Stab : 7
Age moyen	42 ans
Pratiquants par séance	5
Séances par pratiquants	5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	115

Bilan :

- Tout comme 2022, la référente sur le projet est toujours Virginie Gard pour l'Association Accueil et Promotion et Manon Macaret pour L'association Coallia. Malheureusement, sur cette année 2023, la référente de Coallia a quitté ses fonctions fin mars 2023 et n'a pas été remplacée (arrêt du projet sur La Capelle) et la référente d'Accueil et Promotion a été absente plusieurs semaines et a également quitté ses fonctions en novembre 2023. De ce fait, nous avons dû, à plusieurs reprises, stopper temporairement le projet.
- Le cadre de pratique reste idéal à TSN pour les pratiquants. Il permet de faire des activités rares comme le canoë, l'escalade en intérieur, le tir à l'arc, le VTT et le Géocaching. La période hivernale reste toutefois compliquée pour ce genre d'activité et il a été décidé de proposer d'autres activités : le renforcement musculaire dans une salle de la base nautique mais également le tennis de table avec la mise à disposition d'un ancien professeur d'EPS d'Hirson et de sa salle. Pour la rentrée de septembre 2023, la Mairie d'Hirson a également mis à disposition une salle pour proposer d'autres activités aux résidents.
- Notons qu'un résident a déjà fait 113 séances depuis son intégration dans le projet en Mai 2018 ; c'est le 2ème résident du département à avoir fait le plus de séances.
- En septembre 2023, l'association Accueil et Promotion a souhaité changer le jour de la séance de sport en passant au vendredi pour des raisons de logistique et d'emploi du temps.
- La relation avec les éducateurs sportifs de TSN continue à être très bonne. Cet élément est important à relever particulièrement à Hirson puisque c'est la seule ville où les éducateurs sportifs ne sont pas toujours les mêmes à chaque séance. L'accueil et l'accompagnement y est toujours très bien réalisé et les séances de qualité. L'ambiance a été considérée comme bonne ou très bonne toute l'année par les encadrants.
- La direction d'accueil et promotion souhaite continuer à faire vivre le projet pour l'année 2024 et essaie de trouver des solutions pour mobiliser davantage les résidents en ayant une nouvelle personne référente sur le projet.

d) Laon

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia et Accueil et Promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	327 CHRS : 61 / CHU : 52 / Stab : 8 / Asile : 191 / PF : 15
Référents Sports	Thomas Chauderlier (Insertion), Guillaume Thorin (AEP) Julie BUIRE (Asile)
Educateur sportif - Association	Mathieu David - Sport Education 02
Créneau de pratique	Mercredi de 17h30-19h - Gymnase du Lycée Daubié
Réunions de suivi	5

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	04/01/2023
Nombre de séances réalisées	31
Nombre de séances annulées	1
Activités physiques et sportives pratiquées	Circuit training, Ultimate, Badminton, Basket, VTT, Step, Thèque, tchoukball, course d'Orientation

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	63 (h : 40 / f : 23)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 13 / Asile : 50
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	10
Séances par pratiquants	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	320

Bilan :

- L'ensemble des séances de 2023 a pu se faire dans le gymnase du lycée Daubié dans des conditions optimales (infrastructures sportives, matériels, sanitaires); Lorsque nous approchons la période estivale, nous avons accès à un terrain de football au sein du stade Levindrey mis à disposition par la mairie de Laon.
- La majorité des séances étaient coupées en deux, avec 2 activités différentes permettant de répondre et de satisfaire aux besoins du plus grand nombre (une partie STEP 45 minutes et une partie Basket-ball de 45 minutes par exemple).

- En janvier 2023, une nouvelle association Accueil et Promotion s'est rattachée au projet sur Laon permettant à 137 personnes supplémentaires de pratiquer de l'activité physique chaque semaine. Nous avons donc accueilli de nouvelles personnes dans le dispositif et un nouveau référent sport Guillaume.
- Un stage VTT a été mis en place aux vacances de pâques permettant à 12 résidents de pratiquer une nouvelle activité, de lever la contrainte de mobilité pour certains résidents ; Cette expérience devrait être réitérée en 2024 tout en mettant l'accent sur le « Savoir rouler à vélo ».
- La reprise de septembre 2023 s'est faite en dent de scie puisque provisoirement, nous avons perdu une partie de l'association Coallia d'Octobre à décembre, ce qui a engendré une perte de 5/6 résidents réguliers par séance.
- L'appropriation du projet par les équipes de travailleurs sociaux de Laon continue d'être très importante. Le pôle insertion réalise des bilans collectifs et individuels de chaque séance qui viennent compléter les bilans de Mathieu David. Cela permet de mettre en perspective la participation aux séances dans l'accompagnement social global des résidents. C'est un outil précieux.
- Les référents Sport et les directions sont unanimes pour dire qu'il est pertinent de continuer à participer aux séances hebdomadaires en 2024.

e) Saint Quentin

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	190 CHRS : 30 / CHU : 65 / FVV : 10 / FJT : 30 / PF : 50 / ALT : 5
Référent Sport	Annick Auger
Educateur sportif - Association	Sonia Diouani - ALM Sport Formation
Créneau de pratique	Jeudi de 20h à 21h30 - Gymnase Anne Franck
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	11/01/2023
Nombre de séances réalisées	26
Nombre de séances annulées	2
Activités physiques et sportives pratiquées	Volley, Renforcement musculaire, Basket-ball, Randonnée, Futsal/football, Ultimate, Baseball, Tennis de table/ Badminton, marche nordique, jeux traditionnels, pétanque, hand-ball

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	62 (h : 46 / f : 16)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 15 / CHU : 26 / PF : 21
Age moyen	39 ans
Pratiquants par séance	8.8
Séances par pratiquants	6
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	229

Bilan :

- En début d'année 2023, nous avons fait le choix de découper le créneau sport en 2* 45 minutes le mercredi après-midi ; En première partie l'éducatrice intervenait dans un dispositif et en 2^{ème} partie dans un autre dispositif ; le but était de mobiliser un maximum de résidents et de publics différents. Sur cette première partie d'année, nous avons eu le départ d'un référent sport sur un dispositif et de ce fait, une mobilisation moins importante des résidents.
- Ensuite, les séances ont eu lieu dans le gymnase Anne Franck d'Harly mis à disposition par l'agglomération du Saint-Quentinois ou si le temps le permettait au parc d'île de Saint-Quentin ou aux Champs Elysées.
- En septembre, en accord avec l'ensemble des acteurs du projet, nous avons fait le choix de programmer une séance le mercredi après-midi de 14h à 15h30 pour un public plus vieillissant de la pension de famille et le jeudi de 20h à 21h30 une séance un peu plus dynamique en gymnase pour les autres dispositifs. Les séances étaient alternées une semaine sur deux. Le but était d'avoir plus de résidents sur les séances, mais nous avons retrouvé les mêmes résidents le mercredi et le jeudi.
- Les activités variées et adaptées proposées par Sonia sous forme de mini-cycles de trois séances découvertes ont été appréciées. Les séances sont adaptées à tous, au regard de la multitude de dispositifs présents sur les séances notamment pour les résidents de la pension de famille. Sonia essaie au mieux de répondre aux envies et besoins des résidents.
- Un résident de la pension de famille a dépassé les 150 séances sur le projet qu'il a intégré en février 2018 (77% de participation encore cette année avec une régularité de 85 %). Les séances semblent contribuer à l'éloigner de son addiction à l'alcool en lui permettant de faire des rencontres positives. Ce résident sert d'ambassadeur pour les autres résidents.
- Le dernier trimestre a été compliqué avec beaucoup d'annulation de séances (activités prévues en amont, période hivernale...), mais nous nous adaptons au mieux aux besoins des résidents et des travailleurs sociaux.
- Les travailleurs sociaux impliqués dans le projet et la direction continuent d'être convaincu de l'intérêt que représente l'investissement en temps pour permettre aux résidents de s'épanouir dans les activités proposées. Tout le monde est d'accord pour continuer à participer au projet en 2024.

f) Soissons

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reuilly, Amsam
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	161 CHRS : 43 / CHU : 106 / PF : 12
Référents Sports	Christèle Tur, Elodie Haye, Christophe Hervillard
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeudi de 14h à 15h30 - Centre social de Presles
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	12/01/2023
Nombre de séances réalisées	34
Nombre de séances annulées	0
Activités physiques et sportives pratiquées	Tchoukball, Randonnée, Course d'orientation, Basket-ball, Football, Ultimate, Tennis de Table, Jeux de ballons, Mini tennis, Fléchettes, baseball, disc-golf

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	50 (h : 22 / f : 28)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 5 / CHU : 33 / PF : 9 / ALT : 1 / Asile : 1
Age moyen	38 ans
Pratiquants par séance	11
Séances par pratiquants	9
Régularité de la pratique	1 séance sur 2
Nombre de participations	372

Bilan :

- Pendant la période de Janvier à Février, nous avons conventionné avec un autre centre social sur Braine, qui nous a mis à disposition une salle de sport un peu plus grande sur un cycle d'activité.
- Pour le reste de l'année, nous avons une nouvelle fois conventionné avec la Mairie de Soissons pour la mise à disposition d'une salle de sport au centre social de Presles.
- Après le printemps, si le temps le permet, Mathieu, éducateur sportif propose des séances en extérieur sur le Soissonnais, à l'approche des city stade ou parc boisé.

- Une intervention nutrition a eu lieu en mars 2023 pour environ 15 résidents et 3 travailleurs sociaux. L'objectif de cette intervention était de les sensibiliser à la bonne alimentation, à l'importance de l'hydratation lors de la pratique sportive.
- Les séances réunissent un public de plus en plus hétérogène avec une proportion de femmes en constante évolution depuis le début du projet. Pour 2023, nous avons eu 56% de femmes sur le projet, seule ville où la proportion de femmes est la plus importante.
- Notons également la présence d'un noyau dur pour la pension de famille de Braine (3 résidents réguliers avec au minimum 28 séances réalisées sur 34).
- En juin 2023, nous avons également mis en place une formation PSC1 auprès de 9 résidents volontaires des centres d'hébergement, formation qui s'est déroulée dans le plus grand sérieux. Les résidents ont pu repartir avec un diplôme ce qui représentait beaucoup pour certains d'entre eux.
- Soissons est l'une des villes qui a participé à la rencontre départementale du jeudi 1er juin 2023 en ramenant plus de 20 résidents. Comme sur les séances hebdomadaires, les centres sont arrivés avec des t-shirts customisé, des banderoles, de la musique pour apporter de la bonne humeur et du dynamisme.
- Il est important de noter que les équipes des 2 associations s'entendent parfaitement et que la complicité, la bonne humeur sur les séances se fait sentir à chaque fois et donne envie aux résidents de venir pratiquer. Il y a toujours un petit challenge entre les travailleurs sociaux ce qui amuse également beaucoup les résidents. Avant chaque vacances scolaires, un moment convivial est organisé entre les 2 associations pour permettre un maximum d'échanges entre les résidents et finir correctement la période d'activité.
- Les référents Sports, identiques depuis le début du projet restent donc motivés pour continuer à faire vivre cette espace de pratique et de médiation en 2024.

g) Villers-Cotterêts

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Fondation Diaconesses de Reully
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	130 CHRS : 31 / CHU : 15 / PF : 24 / Asile : 60
Référent Sport	Myriam El Ghali
Educateur sportif - Association	Mathieu Bergeot - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Jeu de 16h30 à 18h - Salle de sport de l'APEI des 2 vallées à Coyolles
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	05/01/2023
Nombre de séances réalisées	25
Nombre de séances annulées	3
APS	Randonnée, Disc Golf, Ufolépiades, mini-tennis, Basket, Tchoukball, Badminton, Fléchettes, biathlon, course d'orientation

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	43 (h : 31 / f : 12)
Pratiquants par dispositif	CHRS : 8 / CHU : 15 / PF : 6 / Asile : 14
Age moyen	29 ans
Pratiquants par séance	6.5
Séances par pratiquants	4.75
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	163

Bilan :

- Le projet a repris en janvier 2023 après la trêve de Noël.
- Comme en 2022, les séances ont eu lieu dans la salle de sport de l'IME de l'APEI des 2 vallées à Coyolles. Ces séances ont permis de pratiquer différentes activités. L'ambiance y a été considérée comme bonne ou très bonne par les encadrants et nous avons pu remarquer un petit noyau régulier de résidents toute l'année. Dès que la météo est correcte, les résidents pratiquent en extérieur sur Villers-Cotterêts au niveau des city stade ou sur le Soissonnais lors de sorties randonnées culturelles ou marche nordique.
- Villers est l'une des villes qui a participé à la rencontre départementale du jeudi 1^{er} juin 2023 en ramenant 14 résidents de la Fondation Diaconesses de Reuilly accompagnés de 3 travailleurs sociaux.
- On peut noter qu'un travail a été réalisé pour réassocier la pension de famille et certains résidents ont participé aux séances (adaptation de l'éducateur sportif). Nous avons également associé un nouveau dispositif en septembre 2023, les « appartements de coordination thérapeutique » (ACT) qui regroupent des résidents en situation de handicap moteur principalement. La mixité des pratiquants et les différentes situations que cela recourent sont sources de richesse sur les séances.
- Un résident du CHRS, de par son parcours scolaire et professionnel a réalisé un film sur le projet sur la ville de Villers-Cotterêts. Nous l'avons mis en avant lors de la réponse à l'appel à projet « Impact 2024 ».
- Les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents.

- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2024.

h) Sissonne

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Accueil et Promotion
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	115 CPH : 60 Asile : 55
Référent Sport	Shirley Warlaumont
Educateur sportif - Association	Roman Dimanche - CD SMR 02
Créneau de pratique	Mercredi de 10h00 à 11h30 1 semaine sur 2 à la salle polyvalente de Sissonne ou city stade
Réunions de suivi	3

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	04/01/2023
Nombre de séances réalisées	18
Nombre de séances annulées	0
APS	Renforcement Musculaire- Marche Nordique- Tir laser- Tir à l'arc- Pétéca- jeux collectifs- Badminton- tchoukball, golf, badminton, football, disc-golf, mini-tennis, poull Ball

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	32 (h : 22 / f : 10)
Pratiquants par dispositif	CPH : 13 Asile : 19
Age moyen	32 ans
Pratiquants par séance	5.4
Séances par pratiquants	5
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	97

Bilan :

- Le projet a repris en janvier 2023 avec une alternance une semaine sur deux le mercredi de 10h00 à 11h30. Les séances s'effectuent dans la salle polyvalente de Sissonne. Aux beaux jours, les séances sont réalisées au city stade de Sissonne ou au niveau du stade de football.

- La barrière de la langue est une petite problématique sur certaines séances lorsque des termes un peu plus techniques surgissent lors de l'explication des exercices mais les travailleurs sociaux présents sur les séances sont d'une grande aide et certains résidents font la traduction pour les autres. L'éducateur prend également appui sur certains résidents qui suivent les cours de FLE (Français Langue Etrangère) chaque semaine et qui améliorent leur français au fil des séances. Ils traduisent régulièrement les consignes aux autres résidents.
- Les séances réunissent un public mixte majoritairement masculin sur 2023. Nous avons essayé de mettre en place des séances exclusivement avec des résidentes mais la garde des enfants reste problématique. Au regard de leur culture, proposer des séances mixtes semble très compliqué à mettre en place.
- La moyenne de résidents participant aux séances reste toutefois faible sur Sissonne; nous sommes à 5 résidents en moyenne par séance malgré les relances des travailleurs sociaux. En septembre, nous avons effectué une séance de découverte directement au centre d'hébergement en extérieur ou nous avons proposé différentes activités physiques et sportives. Cette séance a rassemblé environ une quinzaine de résidents. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne sont pas revenus sur les séances les semaines suivantes.
- Toutefois, les encadrants sont convaincus de la pertinence des activités proposées malgré une année marquée par une faible participation des résidents. Les séances sont un repère pour de nombreux résidents réguliers et source d'intégration pour les nouveaux résidents. Les résidents sont toujours très satisfaits des séances réalisées et des activités proposées par l'éducateur sportif Roman.
- Les résidents ont participé au Forum Santé mis en place par la ville de Laon le 23 mars 2023. L'occasion pour eux de rencontrer les différents acteurs du sport santé au niveau local
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2024.

i) Anizy-le-Grand

Organisation générale	
Associations d'hébergement impliquées	Coallia
Nombre de places d'hébergement Dispositifs	CPH : 50 Asile : 38
Référent Sport	Mathilde Vanhavermaert- Romaric Janicki
Educateur sportif - Association	Aurélien Membrive - CD Ufolep 02
Créneau de pratique	Mardi de 18h30 à 20h - Salle du Jeu de Paume (1 ^{ère} partie de l'année) Mercredi de 18h30 à 20h : Salle Boris Vian de Pinon (2 ^{ème} partie de l'année)
Réunions de suivi	5

Activités physiques et sportives	
Date de la 1^{ère} séance	03/01/2023
Nombre de séances réalisées	26
Séances annulées	4
APS	Jeux Collectifs- renforcement musculaire- circuit training- basket- course d'orientation- randonnée- fléchettes- sarbacanes- disc golf – jeux traditionnels

Participation des résidents	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	28 (h : 17 / f : 11)
Pratiquants par dispositif	CPH : 12 – Asile : 16
Age moyen	33 ans
Pratiquants par séance	7,7
Séances par pratiquants	8
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	201

Bilan :

- Comme en 2022, nous avons conventionné avec la mairie d'Anizy le Grand pour la mise à disposition d'une salle pour la période hivernale. La salle prédestinée aux séances du mardi soir limite les activités (espace restreint, carrelage au sol, faible hauteur sous plafond). Malgré tout, l'éducateur a su proposer de janvier à mai, des jeux sportifs, jeux d'opposition et jeux traditionnels dans une ambiance familiale et bon enfant ; Aux beaux jours, les séances ont été réalisées en extérieur sur la commune d'Anizy le Grand sur le city stade ; En septembre, nous avons conventionné avec la mairie de Pinon pour l'obtention d'une nouvelle salle, plus grande avec un sol beaucoup plus adapté à la pratique d'Activités Physiques. Nous avons décalé le créneau au mercredi soir de 18h30 à 20h00 pour se faire. Les résidents du CPH d'Anizy repartent à pied de la séance, dès que la météo est difficile, ils sont souvent absent de la séance.
- L'objectif recherché sur les 2 villes d'Anizy et Pinon est de créer du lien social à travers la pratique sportive et de permettre également au public féminin (quel que soit les origines) de découvrir des activités différentes. La mixité ne pose pas de problème entre les hommes et les femmes des différents pays d'origine.
- Le public reste majoritairement masculin sur Anizy et féminin sur Pinon.
- Certains résidents ont la volonté de s'inscrire dans une association sportive ou dans une salle de sport. Malheureusement, la situation géographique des résidents et la problématique de mobilité ne permettent pas pour l'instant ces inscriptions. Toutefois un résident du CPH d'Anizy le Grand a fait des essais au club de handball de Soissons ;
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2024.

j) Tergnier (ADSEA)

Organisation générale	
Association impliquée	ADSEA
Nombre de places	80
Référent Sport	MAGNIER Valentin
Educateur sportif - Association	Roman Dimanche - SMR 02
Créneau de pratique	Mercredi de 16h30 à 18h00 - 1 Semaine sur 2
Réunions de suivi	4

Activités physiques et sportives	
Date de la 1 ^{ère} séance	4 janvier 2023
Nombre de séances réalisées	21
Nombre de séances annulées	2
APS	Disc Golf, Badminton, tchoukball, laser run, ultimate, basket, mini tennis, cecifoot, poullball, rugby flag

Participation des Jeunes	
Pratiquants uniques (hommes/femmes)	38 (h : 20 / f : 18)
Age moyen	14 ans
Pratiquants par séance	6
Séances par pratiquants	3
Régularité de la pratique	1 séance sur 3
Nombre de participations	124

Bilan :

- Comme en 2022, la mairie de Chauny a mis à disposition une salle de sport les mercredis après-midi une semaine sur deux. On peut y pratiquer toutes les activités de par son espace, et les infrastructures présentes dans cette salle (cage de hand.-hand, panier de basket-ball, terrain tracés au sol).
- En mai 2023, nous avons présenté le projet aux équipes de l'AEMO renforcé de Laon et de Saint-Quentin (Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée). Ces dispositifs sont des mesures judiciaire mobilisant un dispositif éducatif, social, médico-social auprès des adolescents qui sont suivi ; Elle se fonde sur la nécessité de faire cesser le danger encouru par l'enfant). Même si le projet est porté par l'AEMO (accompagnement classique qui permet de rencontrer la famille une fois toutes les deux ou trois semaines) de Tergnier depuis octobre 2022, nous voulions étendre le projet à ces 2 dispositifs supplémentaires afin d'attirer plus de jeunes sur les séances et d'avoir un relais supplémentaire chez les travailleurs sociaux.

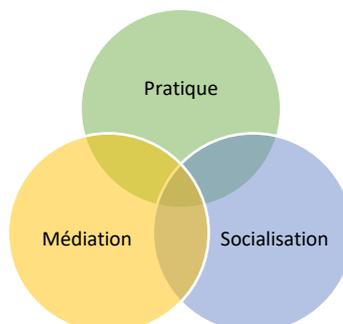
- En juin, nous avons eu une petite baisse de participation puisque la plupart des adolescents sont scolarisés et devaient passer des examens (brevet des collèges principalement).
- En juillet, nous avons réalisé une journée multisports à Axo-plage avec une quinzaine d'adolescents et 4 travailleurs sociaux. Nous avons proposées plusieurs activités sportives et pique-niquer ensemble. L'ensemble des participants étaient satisfaits de cette journée.
- Les encadrants émettent le souhait de continuer à travailler dans le cadre du projet pour proposer à nouveau des séances toute l'année 2024.

5) Impact du projet : Une séance, trois espaces

L'année 2023 a donc confirmé l'analyse qui avait été proposée précédemment pour décrire les effets des séances hebdomadaires dans les centres du département sur la base des échanges réguliers avec tous les acteurs du projet, de croisements avec des publications scientifiques et d'observations sur le terrain.

Afin de décrire la complexité des enjeux et des mécanismes à l'œuvre lors des séances et de l'ensemble de l'accompagnement mis en place autour de celles-ci pour favoriser la pratique, il est proposé de les décrire par l'enchevêtrement de 3 espaces au sein même d'une séance :

- Un espace de pratique ;
- Un espace de rencontre ;
- Un espace de médiation.



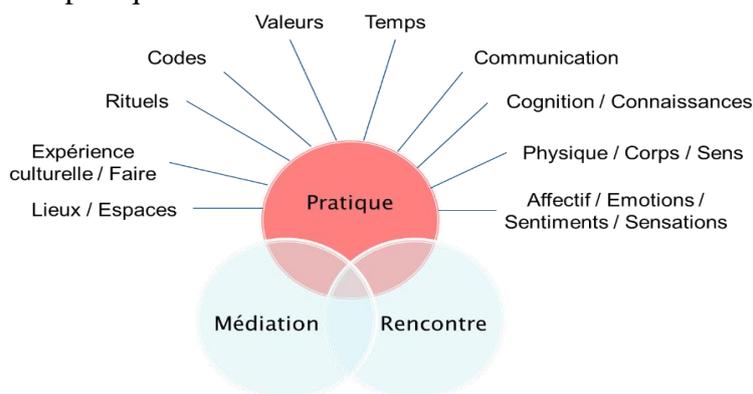
Il reste tout de même important de rappeler que l'objectif principal du projet est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en garantissant le cadre de pratique le plus favorable à celle-ci. Il s'agit donc de permettre aux résidents de « faire du sport pour le plaisir comme une fin en soi ». C'est à cette première condition, grâce aux rencontres et échanges générés par la pratique, que les résidents pratiquants pourront définir leurs propres objectifs individuels.

Ce positionnement est déterminant car il part du principe que le projet n'est pas là pour corriger des difficultés individuelles qui seraient la cause de la situation des résidents. Il est important d'éviter les choix d'objectifs ou choix pédagogiques qui pourraient induire une individualisation de problèmes sociaux.

Toutefois, les situations de pauvreté et d'exclusion que vivent les résidents ont pour conséquence de générer un certains nombres de difficultés individuels objectives.

Le présent rapport propose donc d'analyser comment la participation aux séances comme une fin en soi peut malgré tout avoir des effets bénéfiques sur les conséquences physiques, mentales et sociales de la situation des pratiquants, conséquences qui viennent souvent amplifier les difficultés d'inclusion sociale à court, moyen et long terme en fonction des parcours individuels.

a) Espace de pratique



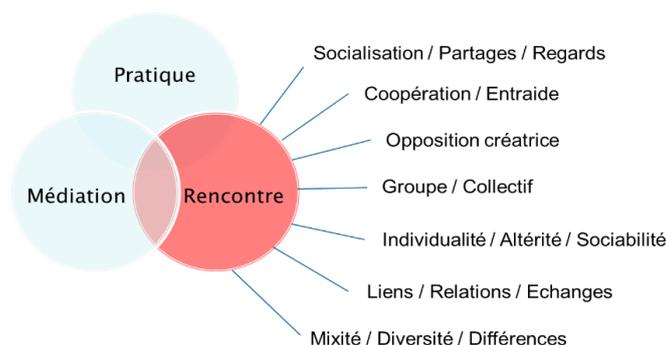
La séance est un espace de pratique physique qui met le corps en mouvement en sollicitant les sens, les capacités cognitives et en induisant des émotions, des sentiments et des sensations.

Il s'agit d'une pratique dans le domaine du « faire » et de l'action, une activité engageante. La séance est un espace de découverte d'une activité culturelle populaire, le sport, avec les codes, les rituels et les valeurs qui y sont associés dans notre société et qui peuvent y être projetées par les pratiquants.

Les séances se déroulent de manière planifiées et régulières dans des lieux adaptés à la pratique. Cela permet un rapport à l'environnement, au temps et à l'espace entendu de manière localisé (déplacement du corps dans le gymnase) et plus générale (mobilité dans la ville, accès à un lieu spécifique).

Ces différents éléments mis en mouvement autour et pendant les séances génèrent des interactions variées avec des domaines de la vie quotidienne. Cela favorise l'inclusion des pratiquants en développant leur autonomie dans ses dimensions physiques, psycho-sociales et politiques. La pratique permet de provoquer des expériences autour de domaines aussi variés que l'accès garanti à une activité culturelle commune, la mobilité, l'hygiène, la santé, la communication, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, la projection et l'organisation personnelle.

b) Espace de rencontre



La séance est aussi un espace de rencontre car elle induit des échanges avec un groupe de personnes qui se réunit régulièrement autour d'une même activité. Cette instance de socialisation secondaire, comme peut l'être un club de sport, développe le sentiment d'appartenance à un groupe et génèrent des interactions et des liens avec des personnes au vécu similaire et/ou totalement différent.

Cela permet de rompre temporairement mais régulièrement un isolement social puissant facteur de démobilisation personnelle qui peut à son tour affecter d'autres dimensions comme la santé physique (inactivité/sédentarité) et l'estime de soi. Cela provoque une dynamique négative que la participation aux séances peut contribuer à atténuer voir à inverser lorsque cette pratique s'inscrit dans une approche globale de l'accompagnement individualisé des personnes hébergées.

Le fait de venir pratiquer une activité en groupe nécessite un accompagnement important sur la gestion du regard des autres. De manière générale, on notera une bienveillance très forte des pratiquants entre eux, avec de puissants élans de solidarité et d'entraide dans les moments de pratique difficiles.

La spécificité de la pratique sportive, dans la plupart des activités que nous proposons, est qu'elle nécessite à la fois de coopérer et de s'opposer lorsque deux équipes jouent l'une contre l'autre.

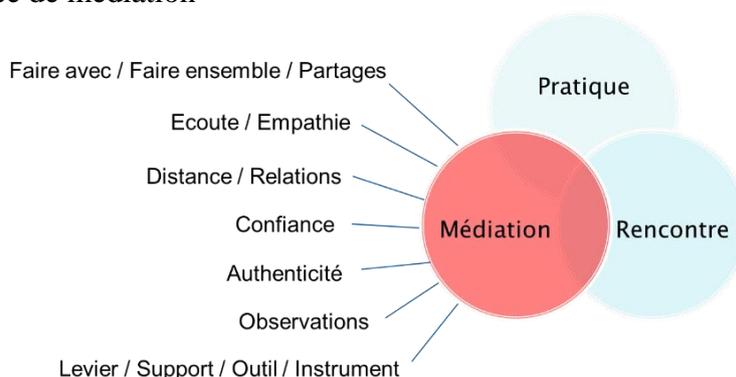
Dans le sport que nous défendons, le jeu prime sur l'enjeu. Ainsi, le sport met en avant le plaisir de l'entraînement et de la pratique en commun, qui transforme l'adversaire en partenaire de jeu, la rivalité en amitié et l'opposition en une occasion de progresser ensemble. Cela passe par l'application d'une éthique dans la relation à toutes les parties prenantes d'un terrain de jeu.

La compétition sportive engage d'abord la personne avec elle-même, en introduisant la notion de performance relative au regard de l'effort consenti. Elle permet de faire l'apprentissage du devenir humain, sachant accepter et vivre aussi bien la victoire que la défaite. Elle peut mettre en scène des tensions existantes hors de la sphère sportive pour devenir un support de médiation. »

La séance comme espace de rencontre, de sociabilité est une analyse partagée par les acteurs du projet qui observent des publics très différents tisser des liens sur les séances. Liens que l'hébergement dans les centres ne favorise pas toujours. Cela peut être pour des raisons aussi simple que l'éloignement de certains centres entre eux, le fait que les activités inter-dispositifs ne sont pas toujours la norme, qu'il peut y avoir de la méfiance face à l'inconnu de certains publics entre eux ou tout simplement que les occasions ne se présentent pas. Les séances sont donc un prétexte intéressant pour que la mixité et la diversité des personnes accueillies soient une richesse dans la vie des centres.

Cela peut être source de questionnements sur l'identité de chacun en faisant l'expérience de l'altérité.

c) Espace de médiation



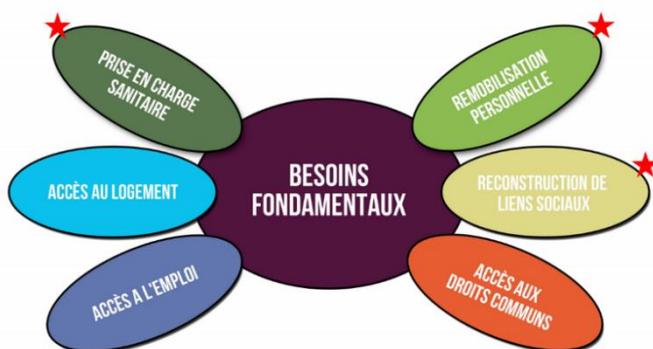
La séance et son environnement, sont un espace de médiation. La pratique permet aux travailleurs sociaux et aux résidents pratiquants de créer une relation différente de celle du quotidien au centre, fait d'accompagnement social et administratif.

Le partage d'une activité commune, au même niveau, modifie temporairement la distance nécessaire à l'accompagnement social. Il s'agit alors d'être dans le « faire avec », le « faire ensemble » qui permet de créer un lien de confiance différent, d'entrer en relation différemment. Ce moment de partage d'une situation de vie commune, permet au travailleur social et au résident pratiquant de travailler ensemble sur des difficultés ou des points de force que la pratique aurait soulignés.

Joseph Rouzel, dans son livre « Le travail d'éducateur spécialisé, éthique et pratique », résume bien cette notion d'espace de médiation ou d'activité support :

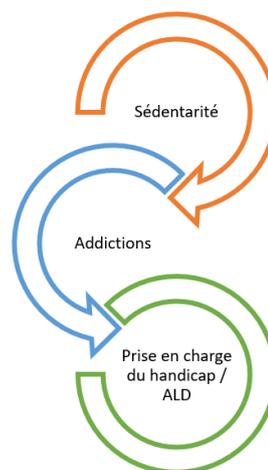
« Cet espace, avant tout espace de rencontre et de partage d'une activité, permet à l'éducateur de mettre en œuvre la finalité de l'action éducative qui vise toujours, quelles qu'en soient les modalités, l'appropriation par la personne de son espace corporel, psychique, social et relationnel. Cette appropriation ne se fait pas dans un discours, une leçon, un passage d'informations, elle s'établit en relation, dans la rencontre. »

Le schéma ci-dessous vient renforcer ce constat fait par les acteurs du projet en présentant les différents besoins fondamentaux des personnes en situation d'exclusion sociale accueillies dans les différents dispositifs. Ces besoins fondamentaux sont la priorité de l'accompagnement par les travailleurs sociaux.



L'ensemble du bilan tend à appuyer le fait que la participation aux séances permet directement ou indirectement, à son niveau, de contribuer à répondre à trois de ses besoins :

- La prise en charge sanitaire ;
- La remobilisation personnelle ;
- Et la reconstruction des liens sociaux.



6) Les effets sur la santé

L'analyse de l'ensemble des outils de suivi (bilans de séances, feuilles de présence), les échanges au cours des réunions techniques, les observations lors de la participation aux séances et les échanges individuels avec des pratiquants ont permis de proposer l'analyse générale des effets des séances.

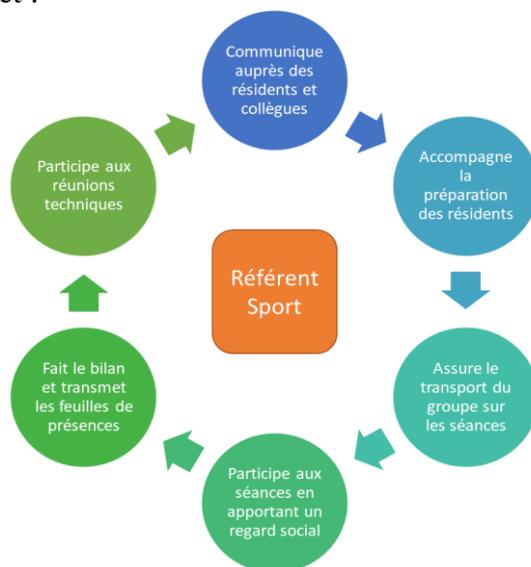
Les effets sont nombreux mais, à notre niveau et en proposant des séances d'Activités Physiques et Sportives, nous agissons principalement sur :

- Sédentarité
- Les addictions
- La prise en charge du handicap ou des personnes présentant une affection de longue durée

7) L'appropriation par les équipes éducatives

Sur la même base que les années précédentes, l'année 2022 a confirmé l'importance de l'organisation et de l'appropriation interne du projet par les équipes éducatives au sens large, au-delà du référent Sport. Le projet nécessite une organisation importante dans les centres pour assurer la présence du travailleur social « référent Sport » avec un moyen de transport adapté à chaque séance. Il s'agit aussi d'avoir une organisation interne lui permettant de consacrer du temps de préparation de la séance pour mobiliser les résidents et du temps pour participer au suivi global du projet (présences, réunions techniques, retours aux collègues).

Le schéma ci-dessous permet de montrer les tâches cycliques importantes qui constituent le rôle du Référent Sport sur le projet :



On continue de noter l'importance pour le référent Sport d'avoir des relais de mobilisation dans les dispositifs dont il n'a pas la charge du suivi direct. Cela a été un enjeu fort de coordination dans de nombreuses villes afin que la motivation des référents Sport ne retombe pas face à l'investissement que cela pouvait demander. Les réactions des différentes structures ont toujours été constructives et ont permis de mettre en place, en fonction de chaque contexte, des nouveaux fonctionnements permettant au Référent Sport d'être le prolongement d'une volonté collective de participations aux activités proposées. L'importance des réunions techniques à l'issue de chaque cycle permet de renforcer ce lien et de trouver des solutions en cas de difficultés.

Les points suivants permettent encore une fois de se rendre compte de l'implication des centres et des équipes d'éducateurs spécialisés pendant l'année 2023 :

- Une présence des Référents Sport à 100 % des séances réalisées qui marque l'intérêt et l'investissement des équipes pour le projet ;
- Un investissement important en temps pour la mobilisation des résidents et l'accompagnement sur des dimensions soulevées par la pratique ;
- Une utilisation fluide des outils de suivi par l'ensemble des référents Sport permettant d'avoir une visibilité sur le fonctionnement du projet en temps réel sur tout le territoire ;
- Un besoin de soutien logistique et de communication des référents Sport par leurs collègues qui ont un rôle important à jouer avec certains résidents dont ils seraient référents ;

Une des difficultés principale reste l'obtention d'un certificat médical du fait de la situation administrative pour certains résidents (pas de droits, démarche en cours, etc.) et de la difficulté à aller chez le médecin pour d'autres. Son obtention est resté un objectif pendant l'année 2023, notamment après quelques séances d'essais pour les résidents afin de ne pas en faire un frein à la pratique. Cet équilibre, entre la volonté de proposer cet espace de pratique comme un levier d'accompagnement potentiel vers le médical et en même temps la volonté de garantir la sécurité de la pratique, reste un enjeu à améliorer sur le projet. Toutefois, nous ne voulons pas que ce document soit un frein à la pratique et nous tendons de plus en plus vers les bilans de santé et les fiches sanitaires des résidents.

Le choix du créneau de pratique est de moins en moins un enjeu de discussions lors des réunions techniques. Il continue d'être vrai que les créneaux en journée semblent favoriser la pratique des femmes qui ont des enfants du fait que les enfants soient à l'école. Mais cela ne convient pas aux résidents qui sont en formation, stage ou reprise d'emploi. Les créneaux du soir rendent la pratique accessible à tous les résidents occupés la journée mais excluent souvent les femmes seules à cause de la garde des enfants. Ces créneaux induisent aussi une problématique plus fréquente d'alcoolisation excessive que sur les créneaux en journée. L'activité proposée doit permettre de travailler cet aspect de l'accompagnement mais ne doit pas mettre en danger le groupe ou le pratiquant.

Le créneau parfait n'existe pas et son adaptation varie en fonction des parcours de vie des résidents dans les centres à un instant T. Toutefois, la pertinence du choix est parfois remise sur la table des discussions afin de s'assurer que cela ne soit pas un frein à la pratique des résidents éloignés de la pratique. En parallèle, un travail continue a été réalisé afin de sécuriser les créneaux de pratique d'une année sur l'autre.

8) Les effets territoriaux du projet

Au-delà des effets positifs sur la vie des résidents, le projet a des effets positifs sur la dynamique départementale que l'on peut résumer ainsi selon les champs :

- Secteur du travail social :
 - Renforcement du travail commun inter-dispositifs d'une même association ;
 - Renforcement du travail commun intra-association lorsque l'association est présente dans plusieurs villes ;
 - Renforcement du travail commun inter-associations dans les villes où plusieurs associations pratiquent sur le même créneau.

- Mouvement sportif :
 - Consolidation de l'emploi sportif départemental par la mise en place de conventions de prestation durables sur le territoire ;
 - Rôle cohérent de coordination de projet du Cdos-Aisne à l'échelle départementale en s'appuyant sur le mouvement sportif qu'il représente ;
 - Découverte d'un nouveau public pour les éducateurs sportifs, sources de nouvelles connaissances et de nouveaux partenariats.

- Politiques publiques :
 - Innovation politique plurisectorielle au croisement entre les politiques publiques du sport, de l'hébergement/logement social et de l'insertion ;
 - Développement de la cohésion sociale à l'échelle du département par la mise en place de partenariats et d'actions innovantes ;
 - Réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives régulières d'une population qui en est particulièrement éloignée.

9) Développement d'actions complémentaires

Un des objectifs de l'année 2023 était de développer des actions complémentaires aux séances hebdomadaires proposées toute l'année. Suite à des échanges avec les référents Sport et les pratiquants des actions ont été imaginées et formalisées dans des outils de présentation.

Il s'agit d'actions qui peuvent se mettre en place dans les villes où les référents Sport en feraient la demande. Elles n'ont pas pour but de se déployer automatiquement dans toutes les villes du projet en même temps.

a) Action « Passerelles »

La première est l'action « Passerelles » où il est proposé d'accompagner individuellement des résidents qui ont participé à des séances hebdomadaires vers la pratique dans les clubs et associations du territoire concerné.

Cette démarche est à l'initiative du pratiquant et de son référent social. L'action concerne en priorité les pratiquants qui cumulent des freins rendant difficiles les démarches autonomes et qui s'approchent d'une phase de transition vers un nouveau dispositif ou logement.

Les objectifs de cette action sont de :

- Eviter les ruptures de la pratique sportive après le projet ISAPS,
- Contribuer à son niveau à la continuité de l'accompagnement social dans les phases de transition,
- Favoriser l'inclusion sociale sur le futur territoire de vie,
- Réduire les inégalités d'accès aux APS dans la durée.

L'action se découpe en trois étapes :

- La prise de contact et l'entretien individuel socio-sportif,
- La proposition de différents types d'accompagnement :
 - Participation à un cycle supplémentaire sur ISAPS,
 - Information sur l'offre sportive locale et adaptée,
 - Accompagnement à des séances en clubs ou associations,
 - Soutien financier à la prise de licence,
 - Travail autour des questions de mobilité.
- Le suivi dans la durée.

Pour 2023, un résident a fait des essais dans un club de handball de Soissons mais le problème de mobilité a pris le dessus et la prise de licence ne s'est pas faite.

b) Actions « Apprentissages de la nage ou du vélo »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place des cycles de pratique orientés sur l'apprentissage en complément des séances hebdomadaires orienté sur le plaisir de la pratique collective.

Ces cycles devront permettre aux résidents qui le souhaitent d'apprendre à faire du vélo pour les déplacements du quotidien et/ou d'apprendre à nager en toute sécurité. Les cycles se feront à la demande des centres dans les villes intéressées, sans obligation, et leur faisabilité sera évaluée sur la base des possibilités locales (partenaires, équipements, financements, etc.).

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Développer la capacité des résidents à se déplacer en vélo sur leur territoire de vie. Le vélo est bon marché, bon pour la santé et rapide,
- Permettre l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire afin de se mouvoir dans l'eau avec aisance et en toute sécurité. Cela permet un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques mais aussi nautiques.

En 2023, un cycle VTT a été effectué dans la ville de Laon avec l'association Coallia. Il a débuté le Mardi 18 avril 2023 et s'est achevé le jeudi 20 avril 2023. 12 résidents ont participé à ce mini-cycle. L'éducateur sportif mettait à disposition des VTT correspondant à la taille du résident, un casque avec une charlotte. Pour chaque séance, l'éducateur sportif donnait un point de rendez-vous aux travailleurs sociaux. 3 sorties ont été organisées avec des parcours différents et adaptés à tous.

c) Action « Regroupement départemental »

Dans cette action, il est proposé de mettre en place un regroupement départemental avec l'ensemble des villes et associations participant au projet sous forme d'une journée multisport, basée sur le plaisir, les rencontres, les échanges.

Les objectifs de l'action sont :

- Permettre d'utiliser la pratique d'activités spécifiques dans une perspective de développement de l'autonomie et de l'inclusion,
- Permettre aux résidents de découvrir un nouveau lieu de pratique, de se mouvoir et d'échanger avec des résidents d'une autre ville ou d'une autre association.

En 2023, cette action a été proposée le jeudi 1^{er} juin 2023 sur Soissons. Elle a regroupé les villes de Soissons, Essômes sur Marne et Villers-Cotterêts.

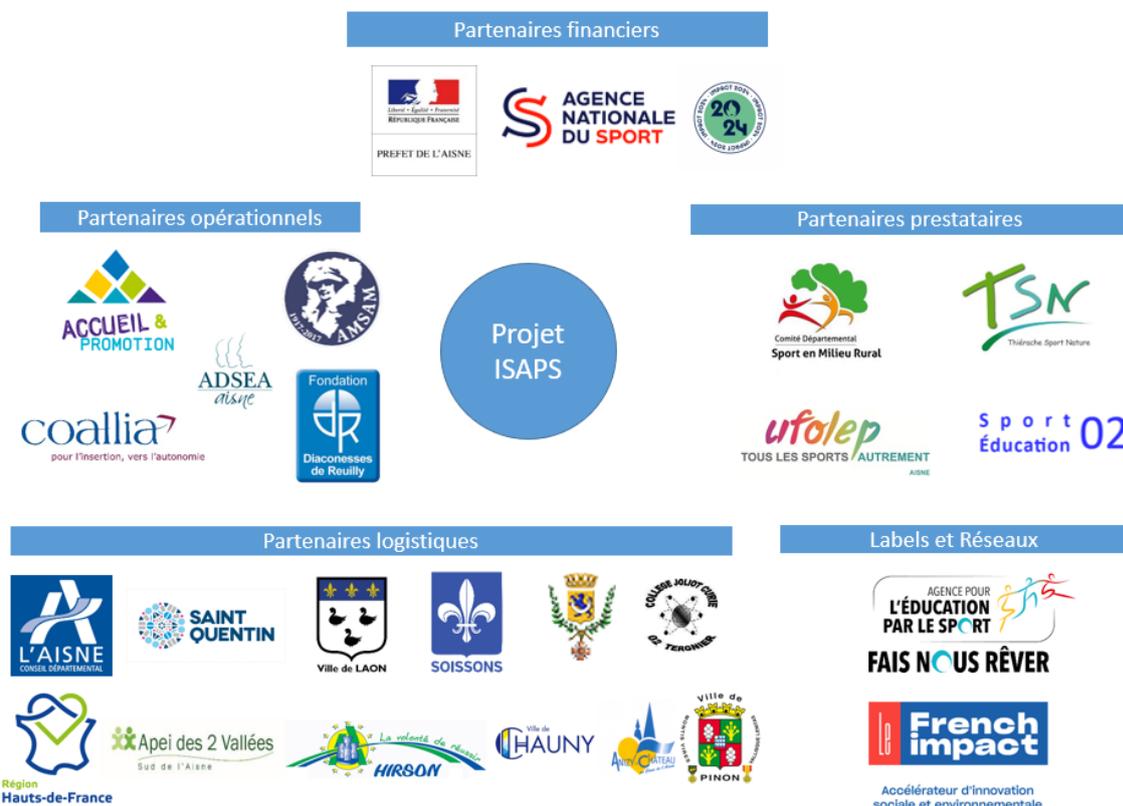
Cette rencontre a regroupé 53 résidents, 12 travailleurs sociaux et 2 éducateurs sportifs. Elle a débuté par un pique-nique avec l'ensemble des villes, suivi de 4 ateliers sportifs mélangeant des compétences physiques, techniques, intellectuelles. Les équipes étaient constituées de façon à ce que les résidents des différentes villes soient mélangés pour créer des échanges et du lien social. Les activités proposées avaient déjà été pratiquées par l'ensemble des résidents, puisque l'éducateur sportif présent intervient dans les 3 villes toutes les semaines. A la différence de 2022, nous avons voulu mettre l'accent sur l'aspect compétitif en proposant des activités en confrontation directe.

A l'issue des ateliers, un classement a été établi et une remise de récompense pour l'ensemble des participants a été faite. Chaque résident est reparti avec son diplôme de participation ainsi qu'un sac avec quelques goodies. Nous avons clôturé cette journée par un goûter, fournis par le CDOS-Aisne. Tout s'est déroulé dans la bienveillance et la bonne humeur.



« Journée de regroupement rassemblant 3 villes et une soixantaine de résidents de 3 associations et 6 dispositifs différents »

10) Cartographie des partenaires du projet



11) Perspectives de développement en 2024

L'année 2023 a été celle du développement de nouvelles actions sur le territoire.

Les perspectives 2024 seront de :

- Continuer à consolider les financements pour les années à venir ;
- Continuer à développer les actions complémentaires élaborées en 2023 (passe-relles, nage/vélo, rencontre départementale, premier secours, actions en faveur du sport santé) ;
- Mettre l'accent sur les Jeux Olympiques avec l'organisation d'une journée spécifique avec l'ensemble des acteurs du projet ;
- Mettre en place des rencontres de partages d'expériences entre les éducateurs sportifs et spécialisés et les acteurs pertinents du territoire sur l'inclusion sociale par les activités physiques et sportives.

12) Mise en avant du projet

a) Comité de Pilotage :

Le lundi 18 décembre 2023, le CDOS Aisne en corrélation avec le Service Départemental à l'Engagement, à la Jeunesse et aux Sports (SDJES) ont organisé un Comité de pilotage afin de tracer un bilan général du projet depuis ses débuts en 2018.

A cette occasion, nous avons invité la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), l'Agence Régionale de Santé (ARS), les chefs de service des différentes associations d'hébergement ainsi que les référents sport du projet. Nous avons regroupé 25 personnes sur ce COPIL.

L'ordre du jour du COPIL était :

- Présentation et rappel de l'action,
- Bilan qualitatif et quantitatif,
- Bilan financier,
- Perspectives,
- Questions diverses.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu lors de Copil, notamment sur la plus-value du projet pour les travailleurs sociaux et les bienfaits des séances hebdomadaires pour les résidents tant sur le volet social que sur le volet santé.

b) Présentation en Sous-Préfecture de Vervins

Le mardi 18 avril 2023, nous avons pu mettre en avant notre projet Inclusion Sociale par les Activités Physiques et Sportives en sous-préfecture de Vervins lors d'une réunion organisée dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache.

La feuille de route était organisée de la sorte : "Le sport, un outil au service des habitants" à travers différentes thématiques :

- Les possibilités de financement des équipements sportifs
- Rendre les équipements vivants par le biais de l'animation et de la mutualisation
- Le sport, un levier pour l'inclusion et la santé
- Le projet de « Maison des Adolescents » en Thiérache

De ce fait, nous avons expliqué les objectifs du projet, l'impact social de celui-ci pour les bénéficiaires principalement pour la Thiérache, ponctué de chiffres depuis le début du projet en 2018.

II) LES RENCONTRES REGIONALES SENTEZ-VOUS SPORT – SPORT SANTE

Le CDOS-Aisne a participé aux Rencontres Régionales Sport santé Hauts-de-France le vendredi 29 septembre au Coliseum d'Amiens organisées par le CROS Hauts-de-France et la Ville d'Amiens.

Ainsi, nous avons pu assister à différents ateliers sur la journée : Accroître la pratique des activités physiques des plus jeunes; Intégrer de l'activité physique dans le parcours de soin ; Clubs sportifs et formation sport santé dans les Hauts-de-France sur un 1^{er} atelier ; Travaux de recherche universitaire en sport santé dans les Hauts-de-France ; Séniors et maintien de l'autonomie ; Développer l'activité physique en milieu professionnel sur un second atelier.

8h45-9h15	Accueil des participants
9h15-9h30	Echauffement sport santé
9h30-10h40	Ouverture de la journée par les organisateurs et les Officiels
10h40-11h05	Table ronde 1 : Réseau Départemental sport santé de la Somme
11H05-11h30	Table ronde 2 : Présentation de la Maison sport santé d'Amiens Métropole
11H30-11h50	Table ronde 3 : Activité Physique et santé dans les Hauts de France
12H00-14H00	Pause déjeuner avec différentes activités proposées
14H00-15H15	Atelier 1
15H15-16H15	Atelier 2
16H15-17h00	Clôture de la journée



RENCONTRES RÉGIONALES

Hauts-de-France

29 SEPTEMBRE 2023 | COLISEUM AMIENS

<p>8h45 Accueil</p> <p>9h20 Échauffement Sport Santé</p> <p>9h35 Ouverture organisateurs & institutionnels</p> <p>10h40 Réseau Départemental Sport Santé de la Somme : une innovation favorisant la mise en relation des acteurs sport santé.</p> <p>11h10 Maison Sport Santé d'Amiens Métropole : pour un meilleur maillage de l'offre d'activité physique et sportive sur le territoire.</p> <p>11h40 Activité physique et santé dans les Hauts-de-France. Professeur JD Lalau. Chef de service d'endocrinologie et de nutrition au CHU d'Amiens.</p> <p>12h00 Pause déjeuner</p> <p>13h00 Village des posters : visite et rencontre avec les auteurs.</p>	<p>14h00 Reprise active</p> <p>14h15 Phase Atelier 1 (au choix)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier 1 - Accroître la pratique des activités physiques des plus jeunes, pour un avenir en meilleure santé. • Atelier 2 - Intégration de l'activité physique dans le parcours de soins. Exemples d'actions locales réussies. • Atelier 3 - Clubs sportifs et formation sport santé dans les Hauts-de-France. <p>15h15 Phase Atelier 2 (au choix)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier 4 - Travaux de recherche universitaire sur le sport santé dans les Hauts-de-France. • Atelier 5 - Seniors et maintien de l'autonomie. Programmes de prévention des chutes. • Atelier 6 - Développer l'activité physique en milieu professionnel. <p>16h15 Clôture</p>
--	--

Inscriptions en ligne !

SAVE THE DATE

2023

RENCONTRES RÉGIONALES SPORT SANTÉ

Hauts-de-France

LIEU

Le Coliseum
Amiens Métropole

DATE

Vendredi 29 Septembre 2023

III) COORDINATION DE LA FORMATION EDUCATEUR SPORTIF SPORT SANTE (E3S)

Le CDOS-Aisne a participé à l'organisation de la formation « Educateurs Sportif Sport-Santé » (E3S) sur le territoire des Hauts-de-France.

Pour se faire, Le Comité Régional Olympique et Sportif des Hauts-de-France (CROS Hauts-de-France) s'est entouré des 5 Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) des Hauts-de-France, de la Société Française du Sport-Santé (SF2S), de l'Institut de Recherche du Bien-être de la Médecine et du Sport-santé (IRBMS) et en collaboration avec la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports des Hauts-de-France (DRAJES HDF).

Cette formation est destinée aux éducateurs sportifs et elle leur permet de développer des compétences nécessaires à la construction et l'animation de cycles éducatifs sport-santé. Le parcours de formation dure 52 heures en alternant des temps en distanciel et en présentiel tels que : 30 heures de temps distanciel avec 21 heures d'activités pédagogiques en ligne et 9 heures de classes virtuelles thématiques réparties en trois classes de trois heures. Et 22 heures de temps en présentiel correspondant à trois journées.

L'enjeu de cette formation est de faciliter le développement d'offres sport-santé dans les Hauts-de-France, afin de permettre à tout public de pratiquer. Dans un objectif de répartition géographique sur la région et afin de toucher un maximum d'éducateur, 1 session a été organisée sur le territoire ex-Picardie (Aisne, Somme, Oise).

Session 1 Aisne/Somme/Oise		
Plateforme		Du 13 mars au 2 juin 2023
Classes Virtuelles (CV)	CV1	13 mars 2023 de 18h00 à 21h00
	CV2	2 mai 2023 de 18h00 à 21h00
	CV3	9 mai 2023 de 18h00 à 21h00
Présentiel (P)	P1	13 avril 2023 Palais des Sports de Laon (02)
	P2	25 mai 2023 Palais des Sports de Laon (02)
	P3	2 juin 2023 Maison des sports d'Amiens (80)

Pour faciliter la coordination au niveau des départements le CROS Hauts-de-France s'est appuyé sur les CDOS, afin de leur attribuer la coordination. Le CDOS-Aisne a alors participé à différentes dates de réunion pour organiser cette formation (5 au total).

Le CDOS-Aisne a coordonné 2 des 3 dates de présentiel sur la formation. Nous avons pu accompagner 22 éducateurs inscrits sur les 3 jours de formations dans l'approfondissement de leurs connaissances sur les Activités Physiques Adaptés (APA) et dans la construction de leur projet Sport Santé.

Date	Lieu	Nombre d'éducateurs formés	Intervenant
13/04/2023	Palais des Sports de Laon	22	HUGO MACHADO / SAMI BENGUITOUN
25/05/2023	Palais des Sports de Laon	18	SAMI BENGUITOUN

Une réunion de bilan s'est déroulée le lundi 3 juillet 2023 matin pour évaluer la formation (retour des stagiaires, retours des formateurs, coordination, aspect financier) afin de préparer les prochaines sessions.

IV) PROJETS SPORT SANTE EN PARTENARIAT AVEC L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

1) Sentez-vous Sport au Centre pénitentiaire de Laon

A Laon, l'événement a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023. L'action s'est déroulée en partenariat avec le CD Ufolep 02 et le CD Sport en Milieu Rural 02.

Les objectifs de cette journée étaient orientés autour de :

- La Promotion des valeurs du sport et de l'olympisme ;
- L'Initiation et la découverte des nouvelles activités physiques et sportives visant le bien-être (sport-santé, notamment la santé mentale) ;
- La Prévention sanitaire et lutte contre la sédentarité ;
- La création d'une dynamique et de la cohésion sociale à l'intérieur des établissements pénitentiaires autour d'un événement convivial.

Plusieurs réunions de préparation se sont déroulées en amont de l'événement avec tous les acteurs du projet : les intervenants, la coordinatrice des activités du centre pénitentiaire de Laon, les moniteurs de sport et le CDOS-Aisne.

Pour cela, la journée a été organisée de façon à ce que chaque détenu découvre les 4 activités proposées pendant 30 minutes :

- Tchouk ball,
- Boccia,
- Disc Golf,
- Gym douce.

Ce sont les moniteurs de sport qui ont prévenu les détenus et procédé à un système d'inscription cette journée d'activité.

Cette journée a réuni environ 30 personnes détenues. Une partie du personnel du centre pénitentiaire (moniteur de sport/ psychologue/ infirmier/ conseiller d'insertion et de probation) a participé aux activités proposées. Cela a favorisé la cohésion avec les personnes détenues et permis certains changements de regard, notamment envers les bonnes capacités et l'engagement des détenus seniors isolés et éloignés de la pratique. Malheureusement, au regard des conditions climatiques, plus de la moitié des détenus inscrits à la journée ne sont pas venus.

Un intervenant extérieur du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de Laon était présent également pour sensibiliser aux addictions.

Les moniteurs de sport étaient satisfaits de l'organisation de cette journée. Les trois éducateurs sportifs ont apprécié ce contexte d'intervention et le déroulement de cette journée. Ils ont apprécié le niveau d'engagement et de respect des personnes détenues. Les personnes détenues ont, dans la grande majorité, trouvé intéressant de découvrir des sports méconnus qui changent du quotidien.

Certains ont demandé à ce que de nouvelles journées similaires soient organisées et/ou que des cycles de pratique de sports innovants soient proposés afin de pouvoir progresser. Au regard de la sédentarité des détenus, engendrée par la détention, beaucoup de détenus souhaitent que ce projet se

réitère sur l'année ou que des interventions plus ponctuelles soient réalisées. Des détenus se sont même inscrits sur le créneau sport adapté proposé le mercredi après-midi par un enseignant APA.

2) Organisation d'une journée Olympique en Milieu Carcéral

Le vendredi 23 juin s'est déroulée la deuxième journée Olympique en Milieu carcéral au Centre Pénitentiaire de Laon. Environ 100 détenus du centre de détention et de la maison d'arrêt ont pu participer à cette journée placée sous le signe « Retrouvons la forme Olympique ».

L'action s'est déroulée en partenariat avec le CD Ufolep 02 et le CD Sport en Milieu Rural 02. L'objectif de la journée était de véhiculer les valeurs de l'Olympisme en partageant des activités sportives. Nous souhaitons Mettre en avant les dimensions éducatives et culturelles du sport, partager un moment de convivialité et de plaisir et Véhiculer les valeurs de l'Olympisme à l'ensemble des détenus.

Pour cela, 4 ateliers ont été mis en place sur la journée :

- Rugby Flag
- Basket 3x3
- Cecifoot
- Athlétisme (parcourir les 2 024 mètres en marchant ou en courant)

Le matin, le centre de détention a pu participer aux différentes activités sportives et l'après-midi la maison d'arrêt à raison de 30 minutes par atelier.

Ce sont les moniteurs de sport qui ont prévenu les détenus et procédés à un système d'inscription pour participer à cette journée.



V) EVENEMENT SENTEZ VOUS SPORT AVEC LA VILLE DE LAON

1) En partenariat avec la ville de LAON et France Bénévolat :

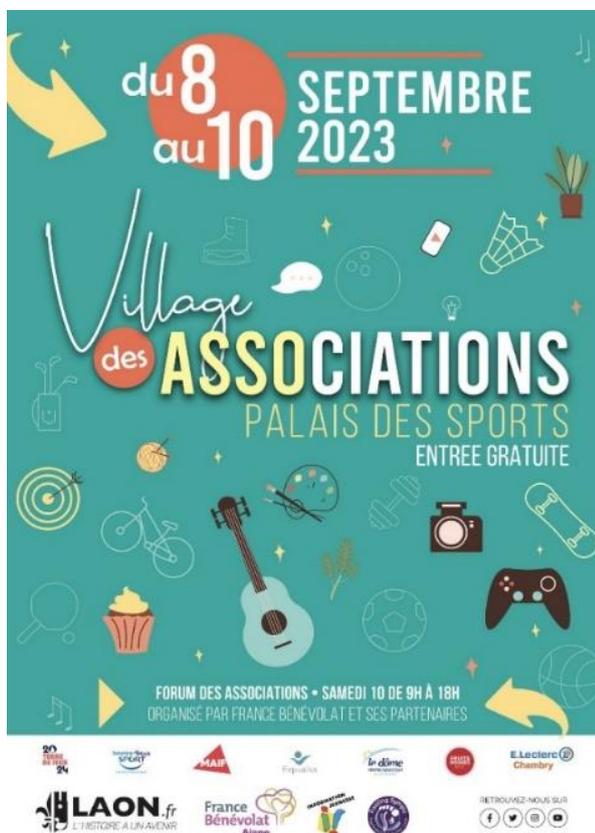
L'événement a eu lieu sur Laon du 8 au 10 Septembre 2023 au Stade Levindrey. L'événement a été organisé en partenariat entre la Ville de Laon et l'Association « France Bénévolat ».

Le CDOS-Aisne est intervenu en tant que prestataire sur la journée du vendredi 8 Septembre de 9h30 à 16h dans le cadre du « Sentez-vous Sport » à destination des scolaires de la Ville de Laon. Nous nous sommes appuyés sur le jeu « Super quizz sport santé » pour animer notre atelier.

7 écoles étaient présentes sur le projet avec 10 classes différentes. Les classes étaient divisées en 2 groupes. Tout au long de la journée, sur des créneaux de 30 minutes, toutes les classes se sont succédées sur des ateliers sportifs ou non. Plusieurs activités étaient proposées (*20) : Judo, Athlétisme, Cécifoot, VTT-BMX, Tir à l'arc, Volley, Cardio-goal, Rugby, Tir laser, Golf, Gymnastique, Disc-golf, Boxe, Ultimate, Kinball, Mini-Tennis, Atelier équilibre alimentaire et développement durable et bien d'autres encore....

Les objectifs de cette journée étaient de faire pratiquer les élèves des différentes classes de Laon (CM1-CM2), de leur faire découvrir différentes Activités Physiques et Sportives et de leur montrer l'importance de pratiquer une activité en lien avec la santé. Il était également important de les sensibiliser au développement durable et à l'écologie....

Plusieurs associations sportives du Laonnois étaient présentes ce jour-là pour mettre en avant leurs activités et, de ce fait, attiser peut-être un maximum de jeunes dans leur structure.



VI) VILLAGE SANTE AVEC LA VILLE DE LAON

La Ville de Laon et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont organisé le Village Santé & le Forum Santé Jeunes le jeudi 23 mars 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h au Palais des Sports de Laon. #FSJ2023

Dans le cadre du Forum Santé Jeunes, de nombreuses animations ont été proposées par l'Assurance Maladie et ses partenaires pour les jeunes de 16 à 25 ans :

- Conseils et offres de santé,
- Démarches,
- Escape Game.

Le CDOS-Aisne a participé à ce village en proposant son jeu SuperQuizz sport santé. Le matin, le village était destiné aux établissements scolaires , et l'après-midi ouvert au public.